



MASCARA

Une arrestation pour atteinte aux bonnes mœurs sur TikTok P.7

DOLÉANCES DES CITOYENS :

Le Médiateur de la République insiste sur la performance P.4

HANTAVIRUS : FAUT-IL CRAINDRE UN NOUVEAU FLÉAU MONDIAL ?

À peine le monde commence-t-il à refermer la parenthèse traumatique du Covid-19 qu'un autre virus surgit dans les titres des médias internationaux, réveillant des réflexes que l'on croyait enfouis avec les confinements, les masques et les bilans quotidiens de décès. Cette fois, il s'agit de l'hantavirus. Un nom encore peu familier pour le grand public, mais suffisamment inquiétant pour remettre en alerte les autorités sanitaires internationales. Lire page 3



BAISSE DES PRIX DES LENTILLES ET DU RIZ :

L'OAIC ANNONCE DE NOUVEAUX TARIFS P.4

6 millions de barils de pétrole algérien vers l'Égypte



source a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Autorité générale égyptienne du pétrole et le groupe Sonatrach, avec l'objectif d'élargir les partenariats entre les deux pays dans les secteurs du pétrole et du gaz. Le 5 mai, Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale égyptienne « EGPC » ont signé un mémorandum d'entente en prélude à la conclusion de contrats de vente de pétrole et de produits pétroliers par Sonatrach à la partie égyptienne. « Cet accord, d'une durée déterminée, permettra aux deux parties d'identifier, d'examiner et de concrétiser les opportunités de commercialisation du pétrole brut et des produits pétroliers algériens et égyptiens », a expliqué Sonatrach dans un communiqué, soulignant que la signature de cet accord vient « consolider l'étroite coopération entre Sonatrach et les entreprises égyptiennes dans le domaine des hydrocarbures ». Les besoins des raffineries égyptiennes sont estimés à environ 5 millions de barils de brut par mois, soit près du tiers des besoins du marché local. Les autorités égyptiennes souhaitent également obtenir des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à six mois pour les cargaisons importées d'Algérie, dans le cadre de la coopération énergétique régionale entre les deux pays.

L'Égypte envisage d'importer environ 6 millions de barils de pétrole brut algérien durant l'été prochain, à partir du mois de juillet, selon des informations rapportées par Al Arabiya. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique et à renforcer la sécurité énergétique du pays. D'après une source citée par le média, le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales prévoit de recevoir près de deux millions de barils par mois en provenance d'Algérie, soit entre 65 000 et 70 000 barils par jour. Les volumes pourraient être revus à la hausse selon les besoins du marché local et les capacités des raffineries égyptiennes, notamment pendant la saison estivale marquée par une hausse de la consommation de carburants et de la demande des centrales électriques. La même

Premier cas confirmé du virus Hanta en France

confirmé sa contamination au virus. La ministre française de la Santé, Stéphanie Rist, a indiqué que 22 cas contacts ont été recensés sur le territoire français. Parmi les cinq ressortissants français rapatriés à Paris et placés en quarantaine, la ministre a précisé, lors d'une intervention sur la radio France Inter que l'état de santé d'une femme « s'est malheureusement aggravé durant la nuit » et que « les tests ont confirmé son infection ». Les autorités françaises avaient annoncé, dimanche, la mise en place de premières mesures d'isolement visant les personnes considérées comme fortement exposées au virus.

Les autorités sanitaires françaises ont annoncé, lundi, l'enregistrement du premier cas confirmé de virus Hanta en France. Selon l'AFP, les analyses effectuées sur une ressortissante française figurant parmi les passagers évacués du navire de croisière MV Hondius ont

L'Algerian Bank of Senegal s'étend en Afrique de l'Ouest

Algerian Bank of Senegal (ABS), qui active dans ce pays depuis fin 2023, envisage d'ouvrir une succursale dans la capitale nigérienne, Niamey, a annoncé à Alger le directeur général de la banque, Abdelhafid Haned, ajoutant qu'une autre structure similaire sera ouverte en Côte d'Ivoire ultérieurement. Il a précisé, dans une déclaration en marge de la deuxième et dernière journée de la 12e édition du Forum de l'investissement et du commerce organisé par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), que "la demande d'agrément pour une nouvelle succursale de la banque au Niger a été déposée il y a une dizaine de jours auprès des autorités monétaires compétentes. Ouverture est attendue pour la fin de l'année en cours ou début 2027, dans le cadre de la vision algérienne visant à renforcer la présence bancaire en Afrique et accompagner les entreprises algériennes et les opérateurs sur le continent". A ce propos, M. Haned a souligné que la future succursale au Niger constituera "une nouvelle valeur ajoutée et une étape importante" pour la banque "ABS" sur le continent, compte tenu des potentialités économiques dans ce pays, mais également des accords conclus récemment entre l'Algérie et le Niger, notamment ceux signés par Sonelgaz, Sonatrach et Algérie Télécom, et qui ouvriront d'énormes perspectives de coopération dans divers domaines.



Ségolène Royal salue la nouvelle dynamique entre l'Algérie et la France

La présidente de l'association France-Algérie, Ségolène Royal, a salué la nouvelle orientation des relations entre l'Algérie et la France, à la lumière de plusieurs événements et références historiques, notamment les massacres du 8 mai 1945. Dans une déclaration relayée dimanche soir par plusieurs médias, Ségolène Royal a appelé la partie française à « cesser de poser des conditions » et à abandonner « la logique du rapport de force », estimant qu'il est nécessaire de dialoguer « d'égal à égal avec ce grand pays qu'est l'Algérie ». Elle a également souligné l'importance de la récente visite du pape en Algérie, estimant qu'elle a joué « un rôle extrêmement important » dans l'évolution actuelle de la position française. L'ancienne ministre française a particulièrement mis en avant l'accueil réservé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au souverain pontife, ainsi que les déclarations de ce dernier sur le peuple algérien et l'histoire de l'Algérie. Elle a notamment rappelé que le pape avait évoqué, au niveau du Maqam Echahid, les événements du 8 mai 1945 et les massacres perpétrés durant cette période, considérant que cette visite « a amené les autorités françaises à reconsidérer cette question ». Ségolène Royal a affirmé qu'il n'était plus acceptable que certains discours hostiles envers l'Algérie et ses dirigeants continuent d'être tenus en France, ajoutant qu'elle se félicitait personnellement de cette « évolution positive ».

Reflexion
25 ans d'histoire de l'information

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
 Edité par la SARL Reflexion

Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
 Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
 Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
 WhatsApp : 06 61 15 91 41
 Email : redactionreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
 pub@reflexion.dz

Rédaction
 Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
 WhatsApp : 06 61 15 91 41
 Email : redactionreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression SIO - ORAN Tél: 041 513 597	Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

ANEP
 « Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
 Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.amaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

POUR UNE VALEUR DE 67 MILLIARDS DE DOLLARS :

Plus de 20.000 projets enregistrés par l'AAPJ

L'Algérie franchit un nouveau cap dans la relance de l'investissement productif. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPJ) a enregistré, depuis la mise en place du nouveau cadre réglementaire, plus de 20 000 projets d'investissement, représentant une valeur globale estimée à plus de 9 000 milliards de dinars, soit environ 67,5 milliards de dollars, avec une projection de création de plus de 525 000 emplois.



Par Amina L.

Ces chiffres ont été dévoilés lundi par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'occasion de l'ouverture d'une journée d'information consacrée aux nouvelles dispositions juridiques encadrant le guichet unique de l'investissement, organisée à l'hôtel El Aurassi à Alger, en présence de cadres gouvernementaux et de représentants des secteurs concernés. Dans son intervention, le Premier ministre a souligné que ces résultats traduisent « une dynamique réelle et mesurable », estimant que les réformes engagées dans le domaine de l'investissement commencent à produire leurs effets sur le terrain. Il a notamment mis en avant la montée de la confiance des opérateurs économiques, illustrée par

le volume important des projets déclarés. Cependant, malgré ces indicateurs jugés positifs, le Premier ministre a reconnu l'existence de plusieurs contraintes structurelles qui continuent de freiner la concrétisation rapide des projets. Parmi les principales difficultés évoquées figurent la lenteur de certaines procédures administratives, pouvant atteindre plusieurs mois, ainsi que la complexité liée aux exigences documentaires, parfois jugées excessives. Il a également relevé un déficit de coordination entre les différentes administrations impliquées dans le processus d'investissement, ce qui engendre des retards dans le traitement et la validation des dossiers. À cela s'ajoute, selon lui, une insuffisance en matière de formation des représentants administratifs au niveau des guichets uniques, limitant

leur efficacité et leur capacité à jouer pleinement leur rôle d'accompagnement. Dans ce contexte, le Premier ministre a rappelé les instructions du président de la République visant à renforcer le rôle de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, appelée à devenir un interlocuteur unique, central et pleinement opérationnel au service des investisseurs. L'objectif de cette réforme est de passer d'un système administratif fragmenté à un dispositif intégré, fondé sur la simplification des procédures, la réduction des délais de traitement et une meilleure coordination intersectorielle. Une orientation qui vise, selon les autorités, à améliorer durablement le climat des affaires et à accélérer la transformation des projets d'investissement en activités économiques effectives sur le terrain.

FORUM DU GSM DE L'AP-OTAN

Une délégation de l'APN à Rome

L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part au Forum annuel du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM), relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), organisé du 11 au 13 mai à Rome, en Italie. Selon un communiqué de la chambre

basse du Parlement, la délégation algérienne est composée des députés Ayoub Hammad et Mohamed Faouzi Ben Djaballah, chargés de représenter l'APN à cette rencontre internationale. Ce forum constitue un cadre d'échanges parlementaires sur les questions de sécurité, de stabilité et de coopération dans la ré-

gion méditerranéenne et au Moyen-Orient, réunissant les représentants des pays membres et partenaires. L'APN rappelle qu'elle bénéficie auprès de cette instance du statut de « partenaire méditerranéen associé », lui permettant de contribuer aux travaux et discussions engagés au sein de ce forum parlementaire. **Nadine**

TRAFIC DE PSYCHOTROPES :

3 individus placés en détention provisoire

Une importante affaire de trafic de substances psychotropes a été traitée par le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed, aboutissant au placement en détention provisoire de 13 individus, suite à la saisie d'une quantité massive estimée à près de 4 millions de comprimés. Selon un communiqué du parquet de la République, l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité organisée transnationale et les réseaux impliqués dans le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. L'affaire concerne une bande criminelle composée de 20 personnes, active dans la détention, le transport, le stockage et la commercialisation de substances psychotropes de type « prégabaline 300 mg ». Treize membres du réseau ont été arrêtés en flagrant délit, tandis que sept autres sont toujours en fuite, leurs identités ayant toutefois été formellement établies par les enquêteurs. Les quantités saisies sont particulièrement importantes, atteignant 3.975.450 comprimés, dissimulés dans le cadre d'un réseau structuré opérant à l'échelle transnationale. L'enquête préliminaire, menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) relevant de la Sûreté nationale, a permis de remonter la chaîne du réseau et de procéder à l'interpellation progressive des suspects. À l'issue de la présentation des mis en cause devant le parquet, une information judiciaire a été ouverte pour plusieurs chefs d'accusation, notamment la détention et le trafic de substances psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale, la contrebande aggravée portant atteinte à la santé et à la sécurité publiques, ainsi que des faits de blanchiment d'argent et de faux et usage de faux. Après interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement en détention provisoire des 13 suspects, dans l'attente de la poursuite de l'enquête visant à démanteler l'ensemble du réseau. **Kamel**

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE SIGNATURES INDIVIDUELLES

L'ANIE fixe la date limite au 18 mai

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, dans un communiqué rendu public, que les listes de candidats concernées par la collecte des formulaires de signature individuelle doivent impérativement procéder à leur dépôt avant la date butoir fixée au 18 mai 2026, dans le cadre des préparatifs des élections législatives prévues le 2 juillet prochain. Selon les précisions de l'instance électorale, cette opération s'effectue auprès du président de la commission électorale de wilaya, ou, pour les candidatures de la communauté nationale établie à l'étranger, auprès des commissions électorales installées au niveau des représentations diplomatiques et consulaires. Ces formulaires seront soumis à vérification et validation, sanctionnées par l'établissement d'un procès-verbal devant être joint au dossier de candidature collective. L'ANIE a, par ailleurs, insisté sur une condition essentielle du dépôt des dossiers, à savoir que le mandataire chargé de cette démarche doit obligatoirement figurer parmi les candidats de la liste concernée. **Ismaïl**

Edite

Hantavirus : faut-il craindre un nouveau fléau mondial ?

Par Amina L.

À peine le monde commence-t-il à refermer la parenthèse dramatique du Covid-19 qu'un autre virus surgit dans les titres des médias internationaux, révélant des réflexes que l'on croyait enfouis avec les confinements, les masques et les bilans quotidiens de décès. Cette fois, il s'agit de l'hantavirus. Un nom encore peu familier pour le grand public, mais suffisamment inquiétant pour remettre en alerte les autorités sanitaires internationales. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sept cas confirmés et deux cas probables ont été recensés à travers le monde. Les chiffres restent faibles, très loin des débuts du coronavirus, mais l'expérience récente a profondément modifié la perception collective du risque

sanitaire. Désormais, chaque nouveau virus est observé avec une vigilance extrême, parfois teintée d'angoisse. Les autorités sanitaires appellent toutefois à éviter tout emballement. Les spécialistes rappellent que l'hantavirus n'est pas un agent pathogène inconnu. Il circule depuis des décennies dans plusieurs régions du monde et se transmet principalement par contact avec des rongeurs infectés ou leurs déjections. À ce stade, aucune transmission massive entre humains n'a été démontrée dans la majorité des formes du virus. Une différence majeure avec le SARS-CoV-2, dont la contagiosité avait favorisé une propagation fulgurante à l'échelle planétaire. Mais la prudence domine. En France, plusieurs cas contacts ont déjà été identifiés après la contamination d'une ressortissante française évacuée d'un navire d'expédition. Les autorités sanitaires assurent que les stocks stratégiques de masques, de tests et de médicaments sont disponibles en cas d'évolution défavorable de la situation. Un discours qui rappelle étrangement celui des premiers jours de 2020, lorsque les gouvernements tentaient encore de rassurer des populations incrédules. Cette résurgence des inquiétudes sanitaires révèle surtout un changement durable

des sociétés contemporaines. La pandémie du Covid-19 a laissé une mémoire collective fragile, où la peur de l'invisible demeure omniprésente. Les systèmes de santé ont certes renforcé leurs capacités de surveillance, mais les opinions publiques restent marquées par le traumatisme des années précédentes. La moindre alerte virale suffit désormais à provoquer une onde mondiale. Dans ce contexte, l'enjeu principal réside moins dans la multiplication des annonces alarmistes que dans la qualité de l'information diffusée. Entre vigilance sanitaire et panique médiatique, la frontière est parfois ténue. Informer sans dramatiser, anticiper sans affoler : tel est désormais le défi des autorités sanitaires comme des médias. Car au-delà des chiffres encore limités, l'hantavirus rappelle une réalité devenue incontournable : dans un monde globalisé, les crises sanitaires peuvent surgir à tout moment et traverser les frontières en quelques heures. La question n'est plus seulement médicale. Elle est aussi politique, économique et psychologique. Et si le Covid-19 a appris une chose à l'humanité, c'est bien que les virus voyagent toujours plus vite que les certitudes.

TRAVAIL, EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE :

Abdelhak Saihi appelle à accélérer la numérisation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a appelé à une application rigoureuse et effective de la feuille de route consacrée à l'amélioration continue du service public, en mettant l'accent sur la modernisation des prestations et la simplification des procédures administratives.



Par Amina L.

Cette orientation a été donnée dimanche lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation des activités du secteur pour la période allant du 12 avril au 9 mai, ainsi qu'au suivi de l'exécution des programmes et projets en cours et à l'évaluation des performances des organismes sous tutelle. La rencontre a permis de passer en

revue plusieurs volets liés à la modernisation du service public, notamment les programmes de numérisation des prestations, le renforcement des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens, ainsi que les mesures engagées pour alléger les procédures administratives. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de généraliser les services numériques à distance, considérés comme un levier essentiel pour réduire les démarches bureaucratiques et améliorer la qualité du service

rendu aux usagers. Il a également souligné l'importance de poursuivre les efforts de numérisation en accélérant l'achèvement des projets de modernisation en cours, appelés à avoir un impact direct sur la performance du service public et sur la réactivité dans le traitement des dossiers. Enfin, Abdelhak Saihi a réaffirmé l'exigence d'une meilleure efficacité dans la gestion administrative, en mettant l'accent sur la célérité, la flexibilité et l'amélioration continue de la qualité de service au profit des citoyens.

DOLÉANCES DES CITOYENS :

Le Médiateur de la République insiste sur la performance

Le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a présidé une réunion de coordination avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du fonctionnement de l'institution et au suivi des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens. Selon un communiqué de l'instance, les travaux ont porté sur l'examen du bilan des activités réalisées durant la période écoulée, ainsi que sur l'identification des priorités à venir

en matière d'amélioration des performances et de modernisation des méthodes de travail. À cette occasion, Mohamed Hattab a rappelé que le traitement des doléances des citoyens constitue une mission fondamentale du service public, appelant à une mobilisation constante fondée sur la rigueur, l'équité et le sens des responsabilités. Il a insisté sur la nécessité de consolider une administration de proximité, centrée sur la qualité de l'accueil,

l'écoute des citoyens et la célérité dans le traitement des requêtes, afin de renforcer la confiance entre l'administration et les usagers. Le Médiateur de la République a également mis l'accent sur l'importance d'instaurer une culture du résultat, en s'appuyant sur des indicateurs de performance précis et des données de terrain, permettant une évaluation objective des actions menées et l'amélioration continue du service public. **AL**

BAISSE DES PRIX DES LENTILLES ET DU RIZ :

L'OAIC annonce de nouveaux tarifs

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a annoncé, lundi, une révision à la baisse des prix de deux produits de large consommation, à savoir les lentilles et le riz basmati étuvé, dans le cadre de l'approvisionnement du marché national. Selon un communiqué de l'organisme, le prix des lentilles passe désormais de 210 DA à

110 DA, soit une réduction significative destinée à alléger la facture des consommateurs. De son côté, le riz basmati étuvé enregistre également une baisse, passant de 160 DA à 120 DA. L'OAIC précise que ces nouveaux tarifs sont immédiatement applicables et concernent aussi bien les consommateurs que les opérateurs économiques

et commerçants. Dans ce cadre, l'organisme invite les professionnels du secteur à se rapprocher des coopératives des céréales et des légumineuses afin de s'approvisionner aux nouveaux prix fixés. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie de régulation du marché et de stabilisation des prix des produits de première nécessité. **Kamel**

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE :

Sonatrach accueille une délégation nigérienne

Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie, une délégation d'experts et d'ingénieurs relevant du ministère nigérien du Pétrole effectue une visite de travail en Algérie du 9 au 18 mai. Cette mission s'inscrit dans la dynamique de partenariat entre les deux pays, consolidée par la signature récente d'un mémorandum d'entente à Niamey. Selon un communiqué du groupe Sonatrach, cette visite vise à approfondir les échanges d'expertise et à s'inspirer de l'expérience algérienne dans les domaines liés à l'exploration, la production et la gestion des hydrocarbures, ainsi qu'à la modernisation des infrastructures techniques. La délégation a entamé son programme par une réunion de travail au siège de l'activité Exploration et Production de Sonatrach à Alger, en présence de responsables du secteur, dont des représentants du ministère des Hydrocarbures et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Les échanges ont porté sur les mécanismes de gestion des données pétrolières et les outils de pilotage des activités d'exploration et de production. Au cours de son séjour, la délégation nigérienne a également visité plusieurs structures stratégiques, notamment les centres de gestion des données d'ALNAFT et de la division Production, ainsi que des installations techniques situées à Boumerdès, dont le centre de traitement des données sismiques de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), la division Laboratoire et l'Entreprise nationale de génie civil et construction (ENGCB). Le programme prévoit également des visites sur le site pétrolier de Hassi Messaoud, où la délégation découvrira plusieurs infrastructures spécialisées, parmi lesquelles la carothèque, ainsi que des filiales majeures de Sonatrach telles que l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale des services pétroliers (ENSP). **Nadine**

FORMATION PROFESSIONNELLE

Évaluation du partenariat entre le ministère et Djezzy

Une réunion d'évaluation consacrée au suivi des nouveaux programmes de formation a été présidée, à Alger, par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, en présence du directeur général de l'opérateur de téléphonie mobile « Djezzy », Boumediene Senouci. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'est tenue en présence de cadres des deux parties, de représentants d'entreprises économiques ainsi que de stagiaires concernés par ces formations. Les travaux ont porté sur le suivi de la mise en œuvre du partenariat stratégique liant le secteur de la formation professionnelle à l'opérateur économique, dans le cadre de la convention signée en février dernier. Celle-ci a permis le lancement de six spécialités innovantes dans les domaines des télécommunications et des infrastructures réseaux, avec un accompagnement pratique destiné à renforcer les compétences techniques des stagiaires. À cette occasion, la ministre a salué l'implication des équipes pédagogiques ainsi que des experts de « Djezzy », soulignant la qualité des programmes élaborés, en adéquation avec les évolutions technologiques et les besoins du marché du travail. Elle a également mis en avant la portée stratégique de ces formations, considérant la réussite des premières promotions comme une confirmation de la vision du secteur, visant à promouvoir une compétence nationale qualifiée, capable de contribuer à l'édification d'une économie numérique compétitive et durable. **Ismain**

CHINE

Pékin confirme la visite de Trump ce mercredi

La Chine a confirmé lundi une visite d'Etat de Donald Trump de mercredi à vendredi, déplacement durant lequel il devrait rencontrer le dirigeant Xi Jinping, ainsi que discuter de l'Iran et des différends commerciaux.



Par Nadine

Il s'agira de la première venue d'un président américain en Chine depuis 2017. « A l'invitation du président Xi Jinping, le président des Etats-Unis d'Amérique, Donald J. Trump, effectuera une visite d'Etat en Chine du 13 au 15 mai », a indiqué le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué. La Chine s'est longtemps abstenue de confirmer les dates de la visite du milliardaire républicain, comme c'est la pratique courante pour les visites officielles et plus encore en raison de l'incertitude liée à la guerre au Moyen-Orient. La Maison-Blanche avait initialement annoncé le déplacement du président américain en Chine pour fin mars-

début avril. Mais Donald Trump avait annoncé son report pour la mi-mai, disant vouloir privilégier la gestion de la crise iranienne. La visite du président américain interviendra à un moment où les différends bilatéraux sont nombreux, des restrictions américaines sur les technologies à destination de la Chine aux droits de douane, en passant par Taïwan ou la mer de Chine méridionale. Donald Trump se rend en Chine alors que la situation reste tendue autour de l'Iran, avec le blocage du détroit d'Ormuz qui pèse sur l'économie mondiale et les cours mondiaux de l'énergie. Le commerce, les droits de douane et l'intelligence artificielle seront au menu des discussions de cette visite qui durera de mercredi à vendredi, a

fait savoir la Maison Blanche. Donald Trump arrivera à Pékin mercredi soir, a précisé à la presse Anna Kelly, porte-parole adjointe de l'exécutif américain. Une cérémonie de bienvenue et une réunion bilatérale avec Xi Jinping se tiendront jeudi matin, suivies d'une visite du Temple du Ciel jeudi après-midi et d'un banquet d'Etat le soir, a-t-elle détaillé. Les deux présidents prendront ensuite le thé ensemble, puis auront un déjeuner de travail vendredi, avant que Donald Trump ne regagne Washington. Cette visite sera l'occasion pour le républicain de « rééquilibrer la relation avec la Chine et de donner la priorité à la réciprocité et à l'équité afin de restaurer l'indépendance économique américaine », a déclaré Anna Kelly.

RUSSIE

Visite prochaine des émissaires de Trump

Le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov, a annoncé que l'émissaire spécial du président américain, Steve Witkoff, ainsi que Jared Kushner, gendre de Donald Trump, pourraient se rendre prochainement en Russie dans le cadre de la poursuite du dialogue entre Moscou et Washington. Ouchakov a ajouté, dans des décla-

clarations à la presse, que les États-Unis n'avaient pas abandonné le dossier du règlement ukrainien, comme en témoignent les contacts téléphoniques soutenus entre Moscou et Washington. Il a précisé que les perspectives de nouvelles avancées dans le règlement du conflit ukrainien se concrétiseront après le retrait des

forces ukrainiennes, soulignant que le processus de règlement restera bloqué même après des dizaines de cycles de négociations si Kiev ne retire pas ses forces armées du Donbass. Ouchakov a indiqué que l'accord sur la trêve en Ukraine à l'occasion du Jour de la Victoire avait été conclu à l'issue de difficiles négociations. **Kamel**

NÉPAL

Un avion de Turkish Airlines prend feu à son atterrissage

Grosse frayeur lundi à l'aéroport de Katmandou, la capitale du Népal. Avec à son bord 277 passagers et 11 membres d'équipage, un avion de la compagnie Turkish Airlines a pris feu lors de son atterrissage. Une étincelle au niveau du train d'atterrissage droit a déclenché un incendie à bord de l'appareil – un Airbus A330 – en provenance d'Is-

tanbul, selon Gyanendra Bhul, porte-parole de l'Autorité de l'aviation civile du Népal. « Tous les occupants sont sains et saufs, les opérations de secours sont terminées. Nous enquêtons désormais sur l'accident », a déclaré le porte-parole. L'unique piste de l'aéroport de la capitale du Népal a été fermée pendant près de deux heures ce lundi

matin. Le pays himalayen compte certaines des pistes les plus isolées et les plus dangereuses du monde, au milieu de pics enneigés, représentant un véritable défi même pour les pilotes chevronnés. Les autorités népalaises ont annoncé l'an dernier des projets d'installation de nouveaux systèmes radar et de surveillance météorologique. **Nadine**

ROYAUME-UNI

Le gouvernement veut renationaliser le chinois "British Steel"

« British Steel pourrait revenir dans le giron de l'État pour la première fois depuis sa privatisation en 1988 », a indiqué le gouvernement. Le Premier ministre britannique Keir Starmer, sous pression après des élections locales dévastatrices pour le Labour, a annoncé lundi son intention de nationaliser le sidérurgiste British Steel, propriété du groupe chinois Jingye. Jingye avait annoncé en 2025 son intention de fermer les deux hauts fourneaux de Scunthorpe (nord de l'Angleterre), derniers fours au charbon opérationnels dans le pays, faute de rentabilité, avec 2.700 emplois en jeu. Après des négociations infructueuses avec l'entreprise, le gouvernement britannique avait alors fait voter au Parlement une législation d'urgence forçant British Steel à poursuivre son activité, sous peine de sanctions, un épisode qui avait provoqué des tensions avec la Chine. « Nous avons négocié avec le propriétaire actuel mais aucune vente commerciale n'a pu aboutir », a souligné Starmer, ce lundi, lors d'un discours à Londres. « Un projet de loi sera présenté cette semaine pour donner au gouvernement le pouvoir [...] de prendre la pleine propriété nationale de British Steel ». L'objectif est de « renforcer la sécurité nationale tout en apportant de la stabilité aux travailleurs de Scunthorpe, ainsi qu'aux fournisseurs et clients de British Steel », précise le ministère des Entreprises et du Commerce dans ce communiqué. Londres a lancé en mars sa « Stratégie pour l'acier », avec notamment des droits de douane à 50 % et une réduction des quotas d'importations, dans l'optique de protéger son industrie sidérurgique, jugée vitale pour ses infrastructures nationales et sa défense. L'objectif de l'exécutif est de porter à 50 % la part britannique dans l'acier utilisé au Royaume-Uni, contre 30 % actuellement. Ce plan s'accompagne d'une politique de soutien au secteur, avec jusqu'à 2,5 milliards de livres de financement « pour des investissements » jusqu'en 2029. Le gouvernement avait déjà alloué 500 millions de livres pour soutenir la construction d'un nouveau four électrique sur le site de Tata Steel à Port Talbot (Pays de Galles). La production d'acier au Royaume-Uni est très faible (4 millions de tonnes en 2024) mais près de 40.000 emplois sont dépendants du secteur. **AL**

MAROC

Le corps d'un des soldats disparus retrouvé

Les forces armées royales marocaines ont annoncé ce dimanche avoir retrouvé le corps d'un officier américain disparu depuis le 2 mai lors des manœuvres militaires African Lion 26 près du Cap Draa, au sud du Maroc. Le lieutenant Kendrick Lamont Key Jr., âgé de 27 ans, participait aux exercices militaires maroco-américains lorsqu'il a été emporté par les flots avec un second militaire américain toujours porté disparu. Cette opération de recherche, mobilisant plus d'un millier de militaires et secouristes marocains et américains, met en lumière l'ampleur grandissante de la coopération militaire entre Rabat et Washington. African Lion est devenu au fil des années l'un des plus importants exercices militaires du continent africain, transformant progressivement le Maroc en plateforme stratégique avancée des intérêts militaires américains et de l'Otan dans la région. Or, qui dit Américains dit aussi Israéliens. Les autorités américaines ont largement salué l'implication des forces marocaines dans les recherches, évoquant une coordination exceptionnelle mobilisant moyens maritimes, drones, hélicoptères et unités spécialisées. Mais derrière cette communication sécuritaire se dessine aussi une réalité géopolitique beaucoup plus profonde : celle d'un ancrage militaire occidental toujours plus important en Afrique du Nord. Ce positionnement marocain, soutenant les génocidaires israéliens, et tournant le dos à la cause palestinienne, peut peser négativement dans le règlement du processus de décolonisation du Sahara Occidental. Mais, ce ne seraient là qu'éphémères avancées. Car, il est de notoriété publique que la Makhzen base sa diplomatie, outre le chantage et la corruption, sur les effets d'annonce mensongers. Le Makhzen cherche à utiliser ce partenariat stratégique avec Washington comme levier diplomatique et sécuritaire régional, notamment dans le contexte des tensions au Sahel, de la compétition énergétique et des recompositions militaires en Méditerranée et en Afrique. Rabat tente ainsi de consolider son statut d'allié incontournable des États-Unis dans la région. **Ismaïl**

SAYADA (MOSTAGANEM)

Les travaux des 140 logements LPL à Debdaba progressent



Par **Tayeb Bey Abdelkader**

Conformément aux instructions des autorités locales de la wilaya de Mostaganem et dans le cadre du suivi régulier des projets de logements à travers le territoire, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction poursuit ses sorties de terrain afin de contrôler l'avancement des travaux du projet de 140 logements publics locatifs (LPL) implanté à Debdaba,

dans la commune de Sayada, wilaya de Mostaganem. Cette démarche vise à garantir le respect des délais contractuels et la livraison des logements dans des conditions optimales au profit des futurs bénéficiaires. Lors de la dernière visite de terrain, les responsables et équipes techniques se sont enquis de l'état d'avancement des travaux de voirie et réseaux divers (V.R.D.), qui avancent à un rythme soutenu. Les interventions concernent notamment la réalisation du réseau d'assainissement, l'évacuation

des eaux pluviales, ainsi que les travaux d'aménagement des voiries, trottoirs et raccordements aux différents réseaux essentiels à la viabilisation du site. En effet, le suivi technique se poursuit de manière rigoureuse afin de lever les réserves constatées sur le terrain et d'assurer la conformité des travaux aux normes en vigueur. L'objectif est de garantir la finalisation du projet dans les délais impartis et de permettre sa mise en service dans les meilleures conditions techniques et qualitatives.

OULED BOUGHALEM (MOSTAGANEM)

Réhabilitation du chemin communal CC°3

Les travaux de réhabilitation et de revêtement du chemin communal CC°3, reliant le centre d'Ouled Boughalem à douar «El Mourabidine», dans la daïra de Achaacha, (wilaya de Mostaganem), ainsi que plusieurs voies urbaines au niveau du chef-lieu de la commune, ont été lancés dimanche, sur une distance globale estimée à 1,9 kilomètre, dans le cadre de l'améliora-

tion du réseau routier local et des conditions de déplacement des citoyens. Le lancement du projet a fait l'objet d'une sortie de terrain en présence du président de l'APC et de l'entreprise chargée de la réalisation, au cours de laquelle, l'accent a été mis sur le respect des délais d'exécution ainsi que des normes techniques afin de garantir la qualité des travaux. Ce projet

s'inscrit dans le cadre des opérations visant à renforcer les infrastructures de base de la commune et à répondre aux préoccupations des habitants liées à l'état des routes, notamment dans les zones connaissant une circulation importante, contribuant ainsi à améliorer la mobilité et les liaisons entre les différentes agglomérations de la commune. **Zakaria D.**

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

Semaine portes ouvertes sur la régularisation fiscale

La Direction générale des impôts de Mostaganem, organise une semaine portes ouvertes destinée aux citoyens et aux contribuables, prévue de dimanche 10 mai au jeudi 14 mai 2026 à travers l'ensemble des services fiscaux du territoire national, notamment au niveau des structures fiscales de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem. Placée sous le thème « Semaine de la régularisation fis-

cale : comprendre les mesures exceptionnelles et y adhérer », cette initiative vise à rapprocher l'administration fiscale du citoyen et à renforcer la communication autour des nouvelles dispositions prévues par la Loi de finances 2026. Cette opération permettra de présenter les mesures de régularisation fiscale prévues par les textes en vigueur, notamment l'article 93 relatif aux procédures

de régularisation volontaire de la situation fiscale ainsi que l'article 122 portant sur l'annulation et l'assainissement des dettes fiscales. À travers ces journées d'information, les services fiscaux entendent fournir toutes les explications nécessaires aux citoyens et aux contribuables, les accompagner dans leurs démarches administratives et faciliter leur adhésion aux dispositifs exceptionnels

mis en place par les pouvoirs publics. La Direction générale des impôts invite ainsi les citoyens et les opérateurs économiques à se rapprocher des services fiscaux durant cette période afin de s'informer, bénéficier d'un accompagnement personnalisé et tirer profit des mesures prévues pour la régularisation et l'assainissement des situations fiscales. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

La wilaya, un modèle pour la culture de l'arganier

Mostaganem s'impose aujourd'hui comme l'une des références nationales dans la réussite de l'implantation de l'arganier, cet arbre rare connu pour son aire naturelle dans le sud algérien, notamment à Tindouf avec plus de 10 000 sujets. Les services des forêts de la wilaya, ont obtenu des résultats remarquables, faisant de Mostaganem un modèle d'adaptation de l'arganier au milieu côtier et aux dunes de sable. L'origine de cette expérience remonte aux six vieux arganiers situés près de la Maison Forestière de Stidia, datant de l'époque coloniale. Ces arbres ont fourni les premières graines qui ont servi de base au projet de plantation dans la wilaya. La première expérience concrète a été lancée en 2002 dans la forêt de Si Berrahal, relevant de la commune de Hassi Mamèche. Une centaine de jeunes plants d'arganier, issus de graines germées dans la pépinière de Aïn Nouïssy près de la forêt de Chagga, y ont été mis en terre. Aujourd'hui, 67 arbres ont survécu et se sont parfaitement développés, confirmant la capacité de l'espèce à s'adapter au climat local. La phase la plus importante a débuté en 2006 avec le lancement des plantations dans la forêt des dunes de Stidia. Le projet a démarré avec 200 arbres. Il s'est ensuite étendu sur une superficie de 5 hectares, à raison de 150 arbres par hectare. À ce jour, la forêt compte environ 900 arganiers en pleine croissance, avec un taux de réussite exceptionnel. Avec les années, la forêt des dunes de Stidia est devenue un espace écologique unique abritant des arganiers parfaitement acclimatés au littoral algérien. Cette réussite ouvre des perspectives prometteuses pour élargir la culture de cette espèce la valoriser sur les plans environnemental, économique et touristique, dans un contexte d'intérêt croissant pour la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification. **Hadj Bemmaeur**

DAÏRA D'AÏN TEDELÈS (MOSTAGANEM)

Inspection de plusieurs projets de développement

Le chef de daïra de Aïn Tedelès, dans la wilaya de Mostaganem, a effectué, dimanche, en compagnie des présidents des APC de Sidi Belattar et de Aïn Tedelès, une visite d'inspection de plusieurs projets de développement et d'infrastructures sportives en cours de réalisation à travers le territoire de la daïra. Cette visite s'est déroulée en présence des responsables des subdivisions concernées, des représentants des entreprises de réalisation ainsi que des bureaux d'études, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des travaux et des conditions de mise en œuvre des projets inscrits. La tournée a débuté par l'inspection du projet de réhabilitation et de revêtement en gazon synthétique du stade communal de Sidi Belattar, où il a été procédé à l'évaluation du rythme des travaux de cette infrastructure sportive appelée à renforcer l'activité sportive et juvénile dans la région. La délégation s'est ensuite rendue au chantier du grand projet d'aménagement urbain du centre-ville de Aïn Tedelès, où plusieurs orientations ont été données afin de préserver l'aspect esthétique du projet et d'accélérer le rythme des travaux. La visite a également concerné le quartier Chahid Benkeroum Abdelkader, bénéficiaire de plusieurs opérations de développement portant notamment sur l'assainissement, le raccordement au gaz naturel, l'éclairage public, l'aménagement de l'école primaire ainsi que la réalisation d'une route destinée à désenclaver le quartier et améliorer les déplacements des habitants. **Zakaria D.**

TIARET

De nouveaux projets de raccordement au réseau gaz de ville



Par A. Raouf

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'État visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer le développement local, le secrétaire général de la wilaya de Tiaret, M. Rabah Mourad Yezza, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a supervisé, en compagnie du président de l'APW, M. El Ouekal Bekheira, le lancement des travaux du projet de raccordement de la zone de Ain Chkika, dans la commune de Ain

Dzarit, au réseau de gaz naturel, en présence des autorités locales, de la directrice de l'énergie ainsi que du directeur de la société Sonelgaz, direction de distribution de Tiaret, a indiqué un communiqué rendu public. Ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel de raccordement au gaz naturel, constitue un acquis important pour les habitants de la région. Il s'étend sur un réseau de 6,410 km et prévoit la réalisation de 70 branchements, permettant ainsi l'alimentation d'environ 850 foyers en gaz naturel et contribuant à l'amélioration de leurs conditions

de vie ainsi qu'au renforcement des exigences du développement local. Il est à noter que le programme sectoriel 2026 de raccordement au gaz naturel destiné à la wilaya de Tiaret concernera 3 247 logements à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Par ailleurs, une présentation a été effectuée à cette occasion concernant le projet d'étude, de suivi et de réalisation de l'annexe communale de la région, conçue dans le but de rapprocher l'administration du citoyen et de faciliter l'accès des populations aux différents services administratifs dans les meilleures conditions.

ORAN

Un mort dans un accident de la route

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran, sont intervenus dimanche à 18h21 suite à un accident de la circulation survenu sur la route nationale n°02, dans la commune et

daïra d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident qui a impliqué une collision entre un camion et une moto, a causé le décès d'une personne âgée d'environ 24 ans,

dont le corps a été transféré vers la morgue de l'hôpital local. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **BA**

RELIZANE

Deux arrestations pour falsification de billets de banque

Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya de Relizane, ont procédé à l'arrestation de deux individus impliqués dans une affaire de mise en circulation de faux

billets de 2.000 dinars et d'escroquerie via les réseaux sociaux, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis la saisie d'une somme de 134.100 dinars en faux billets de la monnaie nationale, en coupures de

2.000 dinars, ainsi que des appareils et équipements utilisés dans les opérations de falsification. Les deux suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Relizane. **AR**

BENSEKRANE (TLEMCCEN)

Repêchage du corps d'un noyé dans un bassin d'eau

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen, sont intervenus dimanche à 18h14 pour rechercher une personne victime de noyade dans un bassin d'eau d'une superficie d'environ 200 mè-

tres, au lieu-dit Sidi Snoussi, dans la commune de Sidi Abdelli, daïra de Bensekrane, dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué un communiqué rendu public. La victime, un homme âgé de 25 ans, a été repê-

chée sans vie puis transférée vers la morgue de l'hôpital local. Les moyens mobilisés pour cette intervention comprenaient un camion de secours, deux plongeurs et une ambulance. **BA**

POLICE DE MASCARA

Une arrestation pour atteinte aux bonnes mœurs sur TikTok

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité dans le ressort de compétence de la sûreté de wilaya de Mascara, notamment les crimes portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, la brigade criminelle du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mascara a procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 37 ans, soupçonné d'être impliqué dans la publication et la diffusion, via les moyens de communication, de contenus susceptibles d'inciter à des comportements contraires à la loi et aux bonnes mœurs, a indiqué un communiqué rendu public. L'affaire a été déclenchée après le repérage d'un compte électronique sur le réseau social TikTok, dont le propriétaire publiait des posts, des vidéos et des photographies contraires aux bonnes mœurs de la société algérienne. Le procureur de la République près le tribunal de Mascara a été informé des faits avant l'ouverture de l'enquête. En coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, l'identité du suspect a été déterminée et celui-ci a été présenté devant le service enquêteur. En vertu d'un mandat de perquisition délivré par le parquet compétent, une perquisition de son domicile a été effectuée, permettant la saisie d'une somme d'argent de 717.000 DA considérée comme des revenus criminels, de cartes de jeu utilisées dans la sorcellerie, de vêtements féminins, d'outils et de produits de maquillage ainsi que d'objets en métal jaune plaqué. Lors de son audition, le suspect a reconnu dès le début de l'enquête qu'il se maquillait et portait des vêtements féminins provocants, puis prenait des photos et des vidéos de lui-même qu'il publiait sur son compte TikTok afin d'obtenir un plus grand nombre de vues et de générer ainsi des revenus financiers. Après l'achèvement de l'enquête, une procédure judiciaire a été établie à l'encontre du suspect, qui a été présenté par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Mascara. Dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, il a été placé en détention provisoire. **AR**

ORAN

Examen d'un projet de la Sonelgaz à Sidi El-Houari

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé dimanche une réunion de coordination en présence de la responsable de la cellule du logement du cabinet du wali, du directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, du chef de daïra d'Oran, du directeur du logement ainsi que du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière, a indiqué un communiqué rendu public. La réunion a été consacrée au projet de réalisation d'une école de formation relevant de la société algérienne de l'électricité et du gaz « Sonelgaz », prévue dans le bâtiment du lycée Kadiri Hocine, situé dans le vieux quartier de Sidi El Houari. Il a également été procédé à l'examen de la prise en charge du logement des familles résidant dans ce lycée, à la suite de l'étude de leur situation. Le wali a donné des instructions pour accélérer l'opération et remettre le bâtiment à Sonelgaz afin de lancer la concrétisation du projet. **B. Adda**

ORAN

Poursuite des opérations de nettoyage de l'environnement

En application des instructions du wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, relatives à la préservation de la propreté de l'environnement, la cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie relevant du cabinet du wali a mené plusieurs opérations de nettoyage des espaces publics, des espaces verts et des axes routiers, a indiqué un communiqué rendu public. Ces interventions ont concerné la route reliant l'aéroport Ahmed Ben Bella à la route nationale n°04 en direction de la commune d'El Kerma, ainsi que le quartier Miramar, le front de mer et le quartier Yaghmoracen. **B. Adda**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Oran
Daïra d'Oran
Commune d'Oran
NIF : 31527520551



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences Des Capacités Minimales N°05/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à :

Aménagement de l'entrée d'Oran à travers la Délégation Communale Haï Bouamama

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du : **Service des Contrats et Marchés**, à l'hôtel de ville, sis à rue BAGHDADI Mohamed, 1er étage ; Place 1^{er} novembre -Oran-. Et ce, contre le paiement de la somme de huit Mille Dinars (8000 Da)

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous mentionnés :

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (Selon le modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- Déclaration de probité (Selon le modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- Une copie pour les Statuts pour les sociétés (S.P.A, SARL, EURL)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, de sous-traitants.

A) Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et de classification en cours de validité **Catégorie 04 et plus**, activité principale **Travaux public**.

B) Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) années, approuvés par les services des impôts. Moyenne des trois dernières années 2022-2023-2024.

C) Capacités techniques :

Moyens humains :

Liste nominative du personnel d'encadrement signée avec leurs diplômes ; et déclaration CNAS . Nombre d'effectifs de main d'œuvre à utiliser par catégorie et par cops de travaux.

Moyens matériels :

Liste des matériels à utiliser pour les travaux justifié par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité pour les matériels roulant ou facture ; et PV d'inventaire visé par le Commissaire aux comptes et par des factures d'achat pour matériel non roulant.

Références professionnelles :

- 1-Attestation de bonne exécution des projets similaires
- 2-Copie du registre de commerce
- 3-Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- 4-Extrait de rôle auprès ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- 5-Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de dernière année
- 6-Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- 7-Attestation de visite des lieux avant le retrait du cahier des charges visé par le maître d'ouvrage et le soumissionnaire
- 8-Quittance de paiement du retrait du cahier des charges : 8000 Da

2- L'offre technique :

- 1-Une déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée
- 2-Le délai d'exécution accompagné par un planning détaillé
- 3-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- 4- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière :

- 1- la lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
- 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie daté et signé.
- 3- le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie daté et signé.

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et porter obligatoirement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES N°05/2026 RELATIF A : AMENAGEMENT DE L'ENTREE D'ORAN A TRAVERS LA DELEGATION COMMUNALE HAÏ BOUAMAMA . « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Cette enveloppe extérieure doit contenir trois enveloppes distinctes relatives l'une au dossier de candidature, à l'offre technique et à l'une à l'offre financière et doivent être déposées au bureau du dépôt des offres, Service des Contrats et Marchés, à l'hôtel de ville, sis à rue BAGHDADI Mohamed ; Place 1^{er} Novembre, 1er étage -Oran-.

La date limite du dépôt des offres est fixée à **10 Jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et qui aura lieu entre **08h et 10h**.

Les offres resteront valides pendant une période de **90 Jours** augmenté de la durée de préparation des offres

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des plis à l'hôtel de ville, siège de l'APC d'Oran ; 1^{er} étage à **10h**.

NB : -Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouvertures des plis.

M. Le Président

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN N.F : 095515049006156

DAIRA DE REMCHI
COMMUNE DE REMCHI

L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 06/2026

Monsieur: Le Président De l'assemblée Populaire Communale de REMCHI lance un avis D'appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 06/2026 conformément à l'article 44 du décret présidentiel N° 15- 247 et l'article 39 de loi N°12-23 en date du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics pour la réalisation de projet en cadre AUTO-FIN: * Enlèvement des ordures ménagères et des ordures assimilés à travers la commune de Remchi (Lot N° 01 : Enlèvement et transport des ordures ménagères et des ordures assimilés Au Centre D'enfouissement Technique pour une distance maximale de 30 km à partir de : logement social de Remchi sul y compris l'école Ben Ahmed Abdelkader, cité 330 logis à côté du stade de proximité, à côté de l'école coranique, cité des frères Sadiki 70 logis, rue frères Ayad, cité des villa, cité 144 logis, cité El-makam, cité 150 logis, cité des frères Djedid, Lot N° 02 : Enlèvement et transport des ordures ménagères et des ordures assimilés Au Centre D'enfouissement Technique pour une distance maximale de 30 km à partir de : cité AADL, Boulevard Larbi Ben M'hidi y compris deux points : cité 45 logis et place El-Amir Abdelkader, cité 335 logis, le point noir à côté stade Ibn Rochd, cité Snaoubar, le point en face pare de la commune, le point en face institution de rééducation, Rue Colonel Lotfi, Zighoud Youcef, Colonel Amirouche, Didouche Mourad)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés n° 02 -contre paiement d'un montant de 4.000,00 DA- lors des jours et horaires de travail.

Conditions d'éligibilité : 01- Seules les entreprises disposant d'un registre de commerce comportant le code d'activité requis peuvent participer à l'appel d'offre

2- Toute entreprise n'ayant pas à sa disposition au moins deux camions est immédiatement écartée

3- En cas d'indisponibilité de 04 ouvriers professionnels (sans compter le chauffeur) la candidature est automatiquement rejetée

Les offres devront parvenir à Monsieur: Le Président De l'assemblée Populaire Communale de REMCHI dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou régionaux et BOMOP ou des presses électronique, sous enveloppe principale anonyme portant la mention : « A s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 06/2026 : Enlèvement des ordures ménagères et des ordures assimilés à travers la commune de Remchi Cette enveloppe principale contiendra 03 plis : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière »

Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité signée et cachet
- Copie du registre de commerce électronique
- Copie de casier judiciaire datant de moins de 03 mois
- les statuts pour les sociétés + Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- Copie d'attestation de mise à jour CNASAT - CASNOS actualisée
- Copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois
- Le numéro d'immatriculation fiscal
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

B- OFFRE TECHNIQUE :

- une déclaration à souscrire chaque lot + Un mémoire technique justificatif chaque lot
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C- OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission chaque lot + Détail quantitatif et estimatif + bordereau des prix + Un rabais éventuel du soumissionnaire dans une enveloppe fermée et a part
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours ainsi que la durée de préparation des offres à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.
- * Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date de dépôt des offres de 08.00 à 13.30 h et l'ouverture des plis le même jour à (14.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE PRESIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville et de

l'Aménagement du Territoire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA DE TLEMCCEN

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF du Maître de l'Ouvrage : 415 024 0000 13 272

OBJET : Réalisation d'un Collège type 07/300R A Sidi Amar à La Commune de Ghazouet

Lot N°03 : Bloc Réfectoire et Cuisine

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des Délégations de service Public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tlemcen rend public à l'ensemble de soumissionnaires concernés l'Annulation de l'Avis d'Attribution Provisoire de **Lot N°03 :** Bloc Réfectoire et Cuisine faisant parti du Réalisation d'un Collège type 07/300R A Sidi Amar à La Commune de Ghazouet apparu aux journaux **Reflexion** و **الجمهورية** le 15/02/2026

AU-DELÀ DE TOUT CODE D'INVESTISSEMENT, LOIN DU JURIDISME ET D'UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE : Face aux bouleversements mondiaux, l'Algérie a surtout besoin d'une planification stratégique

En levant certains verrous, comme la loi 49/51, controversée depuis sa création en 2009, le nouveau code des investissements algérien suscite bien des espoirs pour la relance économique. Mais, pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir.



Par Dr Abderrahmane MEBTOUL
Professeur des universités,
expert international

1.-L'Algérie a un nouveau code d'investissement, après tant d'autres qui n'ont eu peu d'impact sur la production et exportation hors hydrocarbures, ayant peu attiré les investisseurs étrangers, excepté dans le segment des hydrocarbures. Car l'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement. Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent : que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominant désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la méconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars. L'économie algérienne a connu différentes formes d'organisation des entreprises publiques. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée ; de 1965 à 1980, nous avons eu de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, il y a eu leur restructuration. Comme conséquence de la crise de 1986 qui vit le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'État crée 8 fonds de participation, chargés de gérer les portefeuilles de l'État. En 1996, l'État crée 11 holdings en plus des 5 régionaux, avec un Conseil national des privatifs ; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 méga holdings et la suppression du Conseil national des privatifs ; en 2001, nouvelle organisation : on crée 28 Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP), en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques ; en 2004, ces SGP sont regroupées en 11 et 4 régionaux. En 2007, une nouvelle organisation est à nouveau proposée par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, articulée au-

tour de quatre grands segments : des sociétés de développement économique qui relèvent de la gestion exclusive de l'État gestionnaire ; des sociétés de promotion et de développement en favorisant le partenariat avec le secteur privé international et national ; des sociétés de participation de l'État appelées à être privatisées à terme et, enfin, une société chargée de la liquidation des entreprises structurellement déficitaires. Cependant, en 2008, cette proposition d'organisation est abandonnée et est émise en 2009 l'idée de groupes industriels. Aujourd'hui, depuis 2018-2026, on semble revenir aux tutelles ministérielles laissant peu d'autonomie aux entreprises. Avec la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation démobilitent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers. On assiste à un gaspillage des ressources financières ainsi qu'à un renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologique et managérial. Ainsi l'Algérie a-t-elle les meilleurs lois du monde, mais rarement appliquées.

2.-La règle des 49/51 % instaurée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation et que le gouvernement algérien a décidé d'assouplir, n'a pas permis de freiner les importations, ni de réaliser le transfert technologique et managérial. Un bilan serein s'impose avec une réponse précise : dans quels secteurs les quelques participations ont-elles eu lieu et ont-elles permis l'accroissement de la valeur ajoutée, sachant que la croissance de par le monde repose sur l'entreprise initiée aux nouvelles technologies, se fondant sur l'économie de la connaissance à travers des réseaux décentralisés. Quel est le gain en devises, ou alors quel est le montant des surcoûts supportés par l'Algérie ? Car l'évolution des relations économiques internationales montre que ce qui était stratégique hier peut ne pas l'être aujourd'hui, ni demain – exemple les télécommunications. Pour les segments non stratégiques mais à valeur ajoutée importante, il serait souhaitable d'appliquer la minorité de blocage de 30 % afin d'éviter les délocalisations sauvages. Et si demain les réserves s'épuisent, il ne faut pas être un grand économiste pour prédire que ces étrangers qui ont accepté la règle des 49/51% nous abandonneront à notre propre sort avec le risque de faillites, notamment des unités à grandes capacités, l'Algérie ne maîtrisant pas les circuits de commercialisation mondiaux. L'observation des grands espaces mondiaux montrent clairement que seules quelques grandes firmes contrôlent les circuits du commerce mondial, et il est impossible aux opérateurs algériens de pénétrer le marché sans un partenariat gagnant/gagnant. L'essentiel, ce ne sont donc pas les lois, mais de s'attaquer au fonctionnement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entre-

prises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence de la bureaucratie et la corruption qui freinent la mise en œuvre d'affaires, ainsi que l'extension de la sphère informelle qui contrôle plus de 40% de la masse monétaire en circulation. Le terrorisme bureaucratique représente à lui seul plus de 50 % des freins à l'investissement, son élimination implique l'amélioration de la gouvernance et une plus grande visibilité et cohérence dans la démarche de la politique socio-économique. -La réforme du système financier, cœur des réformes, est essentiel pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation du secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90 % des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au trésor public du premier ministre ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de 65 milliards de dollars, et toujours dans cette trajectoire entre 2020/2025 entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients. Enfin comme frein à l'investissement hors hydrocarbures, l'absence d'un marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités (routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements etc.) et l'inadaptation du marché du travail à la demande, renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, usines à fabriquer de futurs chômeurs. Dans un tel contexte, prenons garde aux utopies ! L'annonce de 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures pour 2030 doit tenir compte non seulement de la valeur – car certaines produits, comme les engrais et autres ont vu leurs prix augmenter au niveau du marché international de 30 % à 50% – mais aussi en volume : pour établir une réelle en comparaison, le Ministère du commerce devra donc déclarer aussi les volumes (en kg ou en tonnes) des produits. C'est la seule référence pour voir s'il y a eu réellement augmentation des exportations et performances des entreprises algériennes, et pour la balance nette pour l'Algérie soustraire les matières premières importées en devises et des exonérations fiscales. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé centaines des milliards de dollars en devises entre 2000 et 2025, avec une importation de biens et services, toujours en devises, pour un taux de croissance dérisoire de 2-3 % en moyenne, alors qu'il aurait dû se situer entre 9-10 %... **Malgré une dévaluation, du dinar entre 1970/2025/5 dinars un dollar en 1970 à 155 dinars un dollar le 11 mai 2026 marché officiel et un**

écart de plus de 70% sur le amarré parallèle) le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations, dont 97-98 % des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach. Ce dérapage du dinar permet d'atténuer le montant de ce déficit budgétaire. L'Algérie, selon le FMI, fonctionnant entre le budget de fonctionnement et d'équipement, a plus de 140 dollars malgré toutes les restrictions qui ont paralysé l'appareil de production avec des impacts inflationnistes. Cette faiblesse du taux de croissance se répercute sur le taux de chômage et pour éviter des remous sociaux, tous les gouvernements ont généralisé les subventions, source de gaspillage croissant des ressources financières du pays. Les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80 % du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions, étant dominées par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements. C'est là un dossier très complexe que le gouvernement a décidé de revoir. Mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, produit de la bureaucratie et favorisant les délits d'initiés – dont l'extension d'ailleurs décourage tout investisseur – et qui permet la consolidation de revenus non déclarés, en temps réel, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En résumé, si l'on veut que toute ait un impact réel, il y a urgence d'une réorientation de toute la politique socio-économique avec le retour à la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible, passe par une vision stratégique clairement définie, devant synchroniser la sphère réelle et la sphère financière, la dynamique économique et la dynamique sociale. L'on devra éviter l'illusion des années 1970-1990 de l'ère mécanique, étant à l'ère de l'immatérialité où les firmes éclatent en réseaux à travers un monde turbulent et instable comme une toile d'araignée. Ce sont autant de facteurs déterminants. Par exemple, faute de réforme adéquate, l'instabilité du taux de change et dérapage officiel accéléré du dinar freine l'attrait de l'investissement à moyen et long terme ; le manque de visibilité risque d'amplifier les actions spéculatives, tant dans la sphère réelle (stockage de produits durables) que par l'achat de devises. Évitions cependant tant l'autosatisfaction que la sinistrose. Bien que la situation sera de plus en plus difficile sur le plan économique, l'Algérie a les moyens de la surmonter avec du réalisme, par un langage de vérité évitant les discours démagogiques populiste. Le dépassement de l'entropie actuelle, avec les nouvelles reconfigurations géostratégiques qui se dessinent se dessinent, pose la problématique de la sécurité nationale.



CONTRACTURE MUSCULAIRE : **Symptômes, causes et traitements efficaces**

Une contracture musculaire est une contraction involontaire, durable et douloureuse d'un muscle qui ne parvient plus à se relâcher. Contrairement à la crampe qui est brève, la contracture peut durer de 5 à 10 jours.

Les signes apparaissent généralement de manière progressive pendant ou après un effort : Douleur localisée : Une gêne persistante, même au repos. Raideur et perte de souplesse : Le muscle semble dur et difficile à étirer. Point dur à la palpation : On ressent une zone de tension précise, comme un "nœud". Gêne fonctionnelle : Difficulté à mobiliser le membre ou la zone touchée. **Causes fréquentes** Les contractures peuvent être primitives (liées au muscle lui-même) ou secondaires (réaction à un autre problème) : Surentraînement ou fatigue musculaire : Sollicitation excessive sans récupération suffisante. Mauvaises postures : Travail de bureau prolongé, positions inadéquates au quotidien. Manque d'hydratation : Un muscle mal hydraté est plus sujet aux tensions. Stress et anxiété : Tensions nerveuses qui se répercutent sur le tonus musculaire. Réaction de protection : Le muscle se contracte pour protéger une articulation blessée ou une zone inflammée (ex : contracture du dos liée à une scoliose). **Traitements efficaces** L'objectif est de favoriser le relâchement des fibres musculaires



: Repos relatif : Arrêt de l'activité ayant causé la douleur sans pour autant s'immobiliser totalement (sauf avis contraire). Application de chaleur : Utiliser une bouillotte, un coussin thermique ou des patchs chauffants pour améliorer la circulation et détendre le muscle. Massages et étirements doux : Les massages décontractants permettent de "drainer" le

muscle. Médicaments : Des décontractants musculaires (myorelaxants) ou des pommades locales (type Baume Saint-Bernard) peuvent être prescrits ou conseillés en pharmacie. Si la douleur persiste au-delà de quelques jours ou si elle est d'origine traumatique brutale, il est recommandé de consulter un professionnel de santé (médecin ou kinésithérapeute).

Quels sont les signes d'un manque de cortisol ?

Un manque de cortisol, ou insuffisance surrénalienne, se traduit par une incapacité du corps à répondre au stress et à réguler l'énergie. Les signes sont souvent progressifs et peu spécifiques au début. Principaux symptômes physiques : Fatigue extrême (asthénie) : Un épuisement profond qui ne s'améliore pas avec le repos. Hypotension artérielle : Des étourdissements ou vertiges, surtout lors du passage de la position assise à debout (hypotension orthostatique). Troubles digestifs : Perte d'appétit (anorexie), nausées, vomissements ou douleurs abdominales inexplicables. Perte de poids involontaire : Souvent liée à la perte d'appétit et à la déshydratation. Hyperpigmentation (Signe spécifique) : Dans la maladie d'Addison (insuffisance primaire), la peau peut brunir comme si elle était bronzée, particulièrement sur les zones exposées au soleil, les cicatrices, les plis des mains et les gencives. Hypoglycémie : Des baisses de sucre dans le sang provoquant sueurs, pâleur et malaises. Signes psychologiques et cognitifs : Brouillard mental : Difficultés de concentration, troubles de la mémoire et attention réduite. Troubles de l'humeur : Irritabilité, apathie, voire un état dépressif. Appétence pour le sel : Un désir inhabituel de manger des aliments très salés. L'urgence : La crise surrénalienne aiguë Si le manque de cortisol devient brutal (suite à un stress intense, une infection ou l'arrêt d'un traitement), cela peut devenir une urgence vitale avec les signes suivants : Douleurs abdominales, dorsales ou aux jambes très violentes. Vomissements et diarrhées sévères menant à une déshydratation. Confusion mentale ou perte de connaissance. Fièvre. La notion de "fatigue surrénalienne" liée au stress quotidien est populaire sur internet mais n'est pas reconnue comme un diagnostic médical validé par les sociétés savantes d'endocrinologie.

Faire craquer son cou est-il dangereux ?



Faire craquer son cou n'est généralement pas dangereux s'il s'agit d'un geste occasionnel et doux. Cependant, ce geste présente des risques réels s'il devient une habitude fréquente ou s'il est effectué avec trop de force. Risques potentiels : Bien que rare, une manipulation brutale ou répétée peut entraîner des complications sérieuses : Accident Vasculaire Cérébral (AVC) : un craquement violent peut abîmer une artère cervicale, favorisant la formation d'un caillot de sang qui peut bloquer l'irrigation du cerveau. Instabilité ligamentaire : Se faire craquer le cou trop souvent peut étirer les ligaments, rendant les articulations moins stables à long terme. Usure prématurée : Une sollicitation excessive peut accélérer l'arthrose

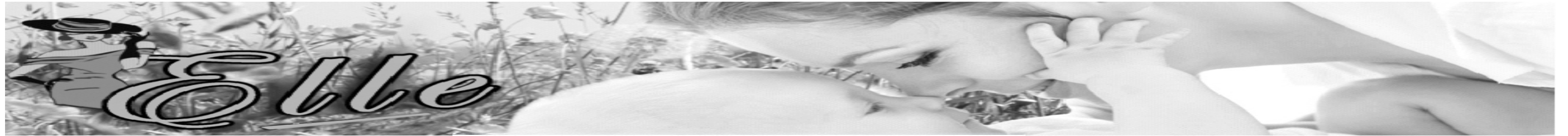
cervicale ou irriter les nerfs. Quand s'inquiéter ? Si le craquement s'accompagne de l'un des symptômes suivants, vous devriez consulter un professionnel de santé comme ceux listés sur Doctissimo ou Apollo Hospitals : Douleur vive qui persiste ou s'intensifie. Engourdissements ou picotements dans les bras ou les mains. Vertiges ou troubles de l'équilibre. Perte de force musculaire. Recommandations : Pour soulager les tensions sans risque, il est préférable de privilégier des exercices de renforcement ou des étirements contrôlés. Si le besoin de "débloquer" votre cou est constant, cela peut signaler un problème de posture ou une tension musculaire nécessitant l'avis d'un kinésithérapeute, d'un ostéopathe ou d'un chiropracteur.

Bouton qui ne guérit pas :

les signes d'un cancer de la peau à reconnaître

Certains aspects visuels doivent immédiatement attirer votre attention, surtout sur les zones exposées au soleil (visage, nez, cou, épaules) : L'aspect perlé : Un petit bouton brillant, translucide ou de couleur chair, souvent parcouru de fins vaisseaux sanguins (télangiectasies). La cicatrisation trompeuse : La lésion peut saigner, former une croûte, sembler guérir, puis réapparaître systématiquement au même endroit. La texture inhabituelle : Une plaque rouge rugueuse, écailleuse ou une excroissance qui ressemble à une verrue mais qui devient dure au toucher. Le centre renforcé : Une masse surélevée dont le centre finit par se creuser pour former un petit ulcère qui ne se referme pas. Quand s'inquiéter ? Il est conseillé de consulter un médecin ou un dermatologue si

une lésion cutanée présente l'un des critères suivants : Durée : Elle persiste depuis plus de 3 à 4 semaines. Saignement : Elle saigne au moindre contact ou lors de la toilette. Évolution : Elle change de taille, de relief ou de couleur. Localisation : Elle apparaît sur une zone ayant subi de nombreux coups de soleil par le passé. Différence entre carcinome et mélanome : Alors que le carcinome ressemble souvent à un bouton ou une plaie, le mélanome se manifeste généralement par une tache pigmentée ou un grain de beauté qui change selon la règle ABCDE (Asymétrie, Bords irréguliers, Couleur non homogène, Diamètre >6mm, Évolution). Détectés tôt, les carcinomes guérissent dans plus de 95 % des cas grâce à une simple intervention chirurgicale.



Comment nettoyer une tache de chocolat sur un vêtement ?

Si vous venez de renverser quelques gouttes de chocolat sur un vêtement, il faut agir vite pour la nettoyer correctement. Voici les différentes étapes à suivre. Commencez par retirer l'excédent de chocolat sur le tissu à l'aide d'une cuillère propre, il faut agir minutieusement afin de ne pas étendre davantage la salissure. "Mélangez ensuite une goutte de lessive liquide dans un bol d'eau froide. Une eau trop chaude risquerait de 'cuire' la tache de chocolat", peut-on lire sur le site. Prenez une éponge propre ou une serviette microfibrées et frottez délicatement la tache en veillant à étendre le nettoyage au-delà, pour éviter de créer une auréole. Rincez abondamment le vêtement à l'eau froide, puis placez votre linge à la machine. Et voilà le tour est joué ! Cette astuce fonctionne aussi bien sur les vêtements en coton que ceux en synthétique, en lin, en laine, en soie ou en satin. Vinaigre blanc, citron, lait... Comment retirer une tache de chocolat déjà incrustée ? Pour toutes les taches déjà incrustées dans le tissu, il est préférable

d'utiliser du vinaigre blanc, du citron ou du lait car ces ingrédients sont plus efficaces dans ce cas-là. Pour l'astuce du vinaigre blanc, il faut d'abord gratter l'excédent de chocolat délicatement avec vos ongles. "Frottez la zone à traiter à l'aide d'un chiffon propre imprégné de vinaigre", explique La Belle Adresse. Puis, rincez le vêtement avec de l'eau froide pour terminer le prélavage. Enfin, nettoyez votre vêtement taché à la machine à laver. En sortant du tambour, votre tissu est comme neuf ! Lorsque l'on tache un vêtement clair c'est souvent la panique, mais pas d'inquiétude, voici la marche à suivre. Il suffit de vous munir d'une moitié de citron frais (si vous n'en avez pas sous la main, cela fonctionne aussi avec du jus de citron en bouteille). Pressez le citron sur la salissure de chocolat. "On frotte ensuite le tissu taché entre ses doigts afin de faire pénétrer le jus de citron, réputé pour ses propriétés décolorantes", peut-on lire sur le site. Laissez-le agir pendant 10 minutes, puis placez le vêtement à la machine à laver.



Faux-cils : tout ce qu'il faut savoir pour un résultat de pro

Avant de se lancer dans la pose, une étape est primordiale lorsque l'on décide de passer aux faux-cils : leur choix. En effet, selon le rendu que l'on souhaite obtenir, ou le mode de pose, le choix de nos faux-cils ne sera pas le même. Les cils à cils, ou extension de cil, pour un effet naturel. Parfois, il suffit d'un rien pour agrandir considérablement son regard. Pour un rendu naturel en un rien de temps, pensez aux faux-cils "cils à cils", qui s'applique de la même façon que lorsque l'on fait une extension de cils chez une professionnelle. Contrairement à l'image des faux-cils classiques que l'on retrouve en commerce, à la bande longue qui permet de longer l'entièreté de l'œil, les cils à cils ne sont que des bouquets composés de 2 à 3 faux-cils. Ils s'appliquent donc sur des zones précises de votre ras de cil pour intensifier et donner du volume à un endroit stratégique de votre œil. Alors que vous pouvez choisir d'en appliquer avec parcimonie, vous pouvez également décider de les ajouter sur l'ensemble de votre ras de cil pour un résultat ultra-volumineux (proche du volume russe). Si vous n'avez pas le temps de faire une pose cil à cil sur vos yeux, vous pouvez facilement opter pour des faux-cils classiques au quotidien. Ces derniers se présentent sous la forme d'une ligne entière de faux-cils. Vous pouvez les choisir plutôt fins, pour apporter du volume sans en faire trop, idéal pour le quotidien. Ou extrêmement épais, pour un regard intense en soirée ! Si la colle à faux-cils vous fait peur : optez pour des faux-cils magnétiques ! Leur pose est extrêmement simple. Il vous suffit de placer la frange supérieure de vos faux-cils magnétiques au-dessus de vos cils naturels. Puis, la frange inférieure des faux-cils en dessous de vos cils naturels. Pincez ensuite légèrement les deux franges entre vos doigts : les aimants vont se toucher et se fixer.

Comment s'habiller lorsque l'on voyage en avion ?

Les vêtements trop serrés "Je déconseille tout ce qui est vraiment contraignant", amorce l'hôtesse de l'air. Elle précise qu'il faut être à l'aise dans les vêtements que l'on porte pour éviter les crampes, les gonflements tout comme les ballonnements. Ces derniers peuvent se dessiner comme un souci majeur lors d'un vol, "alors portez quelque chose de confortable autour de la taille comme un élastique", ajoute la professionnelle. Il ne vous reste plus qu'à investir dans un pantalon confortable ajustable à la taille ou dans un ensemble sweat/jogging. Les vêtements à franges et les matières inflammables. Lorsque l'on voyage en avion, il y a souvent un élément que l'on oublie mais qui pourtant est capital le risque d'incendie. En effet, il ne faut pas exclure la possibilité de l'arrivée d'un incendie, d'où l'intérêt de ne pas porter des vêtements aux matières inflammables ou avec de longues franges, note Andrea Fischbach. Aussi, "les toboggans d'urgence ne sont pas amusants à descendre et on peut se blesser", c'est pourquoi il faut opter pour des "t-shirts à manches longues en coton et des pantalons" précise-t-elle. En effet, plus votre corps est couvert, plus votre peau est protégée, ajoute l'hôtesse de l'air. Les talons hauts et tongs. Vous avez envie de porter des talons, comme vos célébrités préférées, pour être chic en diable à l'aéroport ? Ce n'est peut-être pas la meilleure des idées. "Je déconseille vraiment les talons hauts, les tongs ou toute autre chaussure à enfiler, principalement pour des raisons de sécurité", souligne l'hôtesse de l'air. En plus, avec ce genre de chaussures, "vos orteils sont plus susceptibles d'avoir froid, surtout pendant un long vol", ajoute-t-elle. Aussi, l'idéal est de ne pas ôter ses chaussures pendant le vol. À votre arrivée, vous risquez d'avoir du mal à les enfiler car vos chevilles et vos pieds peuvent gonfler à cause de la pression atmosphérique dans l'avion et de la position assise prolongée, mauvaise pour la circulation sanguine. Les bijoux. Même si vos bijoux ne vous quittent jamais, il se pourrait qu'il vous faille les enlever à l'aéroport. Souvent constitués de métal, "les bijoux peuvent considérablement ralentir les contrôles de sécurité", exprime l'employée de chez American Airlines. Même la forme de vos bagues peut poser problème. Ainsi, tout bijou qui peut s'apparenter à une arme potentielle est à proscrire, selon Andrea Fischbach. Les vêtements trop légers. Andrea Fischbach dit souvent avoir vu des passagers habillés d'un haut court avec un shorty mais aussi d'un soutien-gorge de sport et un leggings sans veste.



Sablés fondants au sésame

Ingrédients : 125 g beurre mou 40 g sucre glace 30 ml fleur d'oranger 30 ml huile végétale 1/4 c-a-café levure chimique 250 g farine 30 g graine de sésame grillés
Préparation : Préchauffer le four à 180 C (350 F) Dans un saladier verser le sucre glace et le beurre ramolli, incorporer le tout jusqu'à consistance crémeuse et lisse. Verser l'huile végétale, l'eau de fleur d'oranger ainsi que les graines de sésame. Incorporer les ingrédients. Ajouter petit à petit la farine mélange à la levure chimique tout en mélangeant. Former une boule. Diviser la pâte en deux pâtons. Rouler chaque pâton en un boudin de 2 cm de diamètre. Découper des rectangles et déposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier cuisson. Enfourner pour environ 20 minutes (tout dépend des fours) ou jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés. Laisser tiédir les gâteaux (car ils sont fragiles). Verser du sucre glace dans une assiette assez large. Rouler les gâteaux dans le sucre glace afin de bien les enrober. Les conserver dans une boîte hermétique.



Faut-il donner le bain au bébé tous les jours ?



À la naissance de bébé, les jeunes parents se posent une multitude de questions, et c'est bien normal ! Certaines de ces interrogations concernent notamment l'hygiène et la fréquence des bains. Pour de nombreux bébés, le bain est un moment propice à la détente et à la relaxation. En effet, l'eau leur rappelle le confort du ventre de leur mère. Le bain est aussi un instant de partage et de complicité entre les parents et le nourrisson. Bien que bébé apprécie ce moment, faut-il pour autant lui donner un bain tous les jours ? À la question, faut-il forcément acheter une baignoire pour laver son bébé, la puéricultrice Amélie Chaloufour indiquait sur le plateau de La Maison des Maternelles, "qu'au démarrage, on peut tout

à fait utiliser son évier ou son lavabo. Il faut juste bien le nettoyer avant. Selon elle, "il y a même des familles qui n'achètent jamais de baignoire et qui n'ont pas de baignoire chez eux, ce qui prouve que la douche fonctionne très bien". Quels sont les bons réflexes à adopter quand on donne le bain à bébé ? Le pédiatre Jules Fougère rappelle que l'eau doit être à 37 degrés maximum. Il précise également qu'il convient de "le laver avec des savons ou des syndets adaptés aux nourrissons, sans parfum", mais aussi d'"éviter les bains moussants, qui risquent d'entraîner des irritations, environ 5 à 10 minutes". Pour finir, "après, un bon rinçage, on va le sécher soigneusement avec une serviette douce et surtout bien les plis". La fréquence des bains

de bébé augmente à mesure qu'il grandit, comme l'indique le pédiatre. "Dès que bébé commence à bouger davantage, vers 6/8 mois, vous pouvez passer à un bain un peu plus régulier 3 à 4 fois par semaine". Le tout en fonction des besoins et des préférences de chacun, car il convient de ne pas oublier qu'il s'agit d'un moment de partage entre bébé et ses parents. Il faudra encore augmenter la fréquence des bains quand ils commenceront à jouer, sa salive et transpirer. A noter, qu'il est préférable de privilégier les "douches courtes, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour leur peau, surtout ceux qui font de l'eczéma ou il ne faudra surtout pas abuser des temps dans l'eau et bien penser à les hydrater".

Gastroentérite chez l'enfant : les signes à surveiller pour éviter la déshydratation

On parle de déshydratation lorsque les pertes hydriques sont supérieures aux apports. Les vomissements ainsi que la diarrhée, qui constituent les symptômes majeurs de la gastroentérite, représentent les principales étiologies de pertes excessives de liquides, mais également en sels minéraux. Il faut rappeler que l'organisme n'est pas en mesure de stocker l'eau. La respiration, la sudation ou encore les mictions sont ses principales voies de sortie. Pour que le corps humain puisse fonctionner normalement, les quantités ainsi éliminées quotidiennement doivent être compensées. En l'absence de prise en charge adaptée et rapide, la déshydratation peut être mortelle. Les signaux d'alerte diffèrent en fonction de l'âge du patient. Chez l'enfant, le processus de déshydratation est souvent très rapide. Une gastroentérite contractée avant l'âge de 6 mois doit, à ce titre, faire l'objet d'une surveillance médicale accrue, car le nourrisson peut rapidement perdre jusqu'à 10 % de son poids, voire au-delà. Parmi les symptômes qui requièrent une consultation médicale immédiate, on trouve : une fontanelle crânienne creuse ; une bouche sèche ; une soif intense ; des yeux brillants et cernés ; des pleurs sans larmes ; une pâleur inhabituelle ; une peau sèche ; une accélération anormale de la respiration ; une faible quantité d'urines dans les couches ; un comportement apathique, voire léthargique ; des phases de sommeil allongées... Les cas de déshydratation les plus sévères peuvent entraîner des convulsions, un coma ou des lésions cérébrales. La quantité de poids perdue par l'enfant constitue l'un des outils principaux à la disposition du médecin pour évaluer la gravité de la déshydratation. Des analyses complémentaires de sang et d'urines permettront au praticien de déterminer la quantité d'électrolytes perdus et d'évaluer le volume de suppléance hydrique nécessaire pour compenser les pertes. Une hospitalisation peut alors être envisagée.





HIGH TECH

Une nouvelle tablette de papier électronique



Plus on nous dit de faire confiance à l'IA, de confier nos notes à l'intelligence artificielle et de sous-traiter la créativité aux consignes des agents, plus le son du stylo et du papier est attrayant. C'est une passion dans laquelle reMarkable s'est taillé sa place, avec une gamme de tablettes papier électronique qui promettent la familiarité d'un stylo mais avec l'incontestable avantage organisationnel que le numérique apporte. Aujourd'hui, c'est au tour du modèle le moins cher de la marque d'obtenir une mise à jour, sous la forme du reMarkable Paper Pure. Remplacement reMarkable 2, lancée en 2020, la Paper Pure dispose d'un écran e-paper de 10,3 pouces qui se rafraîchit plus rapidement, d'une batterie plus durable (jusqu'à trois semaines, selon l'estimation de la société, bien que cela soit basé sur environ une heure d'utilisation quotidienne), et d'une empreinte carbone proche de la moitié. Le prix est le même : 399 \$ en bundle avec le stylet numérique Marker, ou 449 \$ avec un portefeuille de manches en tissu robuste (en vert brume, rose désert ou bleu océan que vous voyez ici). Il est compatible avec le même stylet Marker Plus (129 \$) — qui ajoute une gomme — que les modèles plus chers de reMarkable. Les commandes ouvrent aujourd'hui, avec les premières unités Paper Pure expédiées début juin, mais je vis avec la tablette depuis quelques semaines. Comparé à la reMarkable Paper Pro (à partir de 629 \$), le Paper Pure ne dispose pas du grand écran couleur de 11,8 pouces en format e-paper.

Une IA peut désormais mener seule des recherches scientifiques



Cela fait déjà plusieurs années que les spécialistes de l'intelligence artificielle (IA) essayent d'automatiser la recherche scientifique mais jusqu'ici, les algorithmes étaient incapables de gérer l'ensemble du processus. Développé par la start-up japonaise Sakana AI en collaboration avec l'Université d'Oxford et l'Université de Colombie-Britannique, The AI Scientist est le premier système complet de découverte scientifique entièrement automatisée, qui permet aux grands modèles de langage (LLM) de mener des recherches de manière indépendante. Concrètement, cette technologie innovante est en mesure de concevoir une idée, d'écrire du

code, de mener des expériences, d'analyser les résultats, de rédiger un article scientifique et de s'autoévaluer. L'une des études produites de la sorte a même franchi une première étape d'évaluation par les pairs. The AI Scientist fonctionne en faisant travailler plusieurs agents d'IA ensemble, chacun spécialisé dans une tâche, pour reproduire le cycle complet de recherche. Le système commence par proposer des idées de recherche dans un domaine donné de l'apprentissage automatique. Pour éviter de réinventer ce qui existe déjà, il compare ensuite ses propositions à la littérature scientifique disponible. Les idées jugées trop proches de travaux

antérieurs sont écartées. Ensuite, l'intelligence artificielle écrit ou modifie du code, exécute les tests, corrige certaines erreurs, produit des graphiques et prend des notes sur les résultats obtenus. Dans la foulée, elle rédige elle-même l'article scientifique, avec introduction, méthode, résultats, conclusion et bibliographie. Enfin, un autre outil, baptisé « évaluateur automatisé », relit l'article comme le ferait un lecteur, en attribuant des notes sur la solidité, la présentation ou encore l'apport scientifique du travail. Pour mesurer la valeur réelle du système, les chercheurs ont voulu le confronter aux règles habituelles du monde académique.

Un cadre photo peut transformer vos images en hologrammes



Looking Glass, le spécialiste des affichages holographiques, est de retour avec un nouveau produit. Musubi est un petit cadre photo abordable, capable d'afficher tous vos clichés en trois dimensions. Cela fait des années que des

entreprises montrent des prototypes d'affichages holographiques, mais bientôt ces dispositifs seront disponibles pour le grand public - et à un prix abordable. Voici Musubi de Looking Glass, un cadre photo de 7 pouces capable

d'afficher des photos et même des vidéos de 30 secondes sous forme d'hologrammes. Il ne nécessite aucune caméra spéciale et peut afficher vos photos existantes. Le cadre est équipé d'un affichage hololuminescent (HLD), un écran en deux dimensions avec un arrière-plan holographique fixe. Il nécessite toutefois un PC ou un Mac pour préparer les photos et vidéos. Le constructeur fournit un logiciel qui utilise un algorithme d'apprentissage automatique pour transformer les images plates en scènes en trois dimensions. Elles sont ensuite converties en modèles que le cadre peut afficher en tant qu'hologrammes. L'opération ne nécessite que quelques secondes et s'effectue localement. Autrement dit, vos images ne sont pas envoyées sur des serveurs. Ce n'est pas le premier cadre de la marque. En 2018, Looking Glass avait présenté un cadre holographique similaire, mais qui devait rester connecté à un ordinateur.

Les dirigeables géants préparent leur retour en France

Disparue depuis la fin des années 1930, la technologie des dirigeables est sur le point de reprendre du service pour répondre à des défis logistiques et climatiques majeurs. C'est une des photos les plus célèbres du XXe siècle et la pochette d'un des meilleurs albums de rock jamais produits... Le 6 mai 1937, le crash du Zeppelin allemand Hindenburg, plus grande machine volante de l'histoire, à Lakehurst dans le New-Jersey, signait, avec 37 morts au compteur, la fin précoce des dirigeables, moyen de transport aérien inventé avant l'aviation. En France, sous l'impulsion de la société Flying Whales, cette technologie du siècle passé va être relancée pour convoier des charges lourdes, dans un contexte où réindustrialisation et décarbonation doivent aller de pair. C'est à Laruscade, en Nouvelle-Aquitaine, région déjà forte d'un écosystème aéronautique performant, qu'une usine d'assemblage, en gestation depuis 2012, va bientôt voir le jour pour fabriquer le LCA60T, un dirigeable à structure rigide de 200 mètres de long qui peut transporter jusqu'à 60 tonnes de marchandises.



FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Six gardiens locaux dans la liste élargie de Petkovic



Par Sanaa

A l'approche de la Coupe du monde 2026, la liste élargie de la sélection nationale d'Algérie commence à prendre forme. Selon nos informations, le sélectionneur Vladimir Petkovic a retenu un groupe élargi comprenant notamment dix joueurs locaux, avec une particularité marquante : six gardiens de but figurent dans cette présélection.

Dans un contexte marqué par une véritable cascade de blessures au poste de portier, le staff des Verts a décidé d'anticiper au maximum. Ainsi, Petkovic a convoqué plusieurs gardiens évoluant dans le championnat local, à savoir Benbot, Guendouz, Chaal, Gaya, Ramdane et Bouhalfaya. À ces noms s'ajoutent également Mastil et Zidane, actuellement en phase de convalescence mais toujours maintenus dans la liste élargie dans l'espoir d'un retour à temps. Cette stratégie s'explique aussi

par une nouvelle règle de la FIFA, qui autorise désormais les sélections, pour la première fois en coupe du monde, à appeler un gardien supplémentaire en cas de blessure d'un autre durant la compétition. Une disposition qui pousse le sélectionneur algérien à jouer la carte de la sécurité en renforçant ce secteur jugé très fragile. En parallèle, la liste élargie comprend également quatre joueurs de champ, tous issus du secteur défensif. Il s'agit de Belaid, Abada, Khacéf et Halaimia.

HANDBALL - ÉQUIPE NATIONALE (PRÉPARATION)

Double confrontation amicale face à la Tunisie

La sélection algérienne de handball, disputera deux matchs amicaux face à son homologue tunisienne, les 15 et 16 mai à la salle Mohamed-Mezali de Monastir, a annoncé la Fédération tunisienne (FTH), samedi soir dans un communiqué. Ce sera la première sortie pour le nouveau sélectionneur national du Sept national, l'Espagnol Raoul Alonso Sanguino, engagé en remplacement de Salah Bouche-

kriou, qui a quitté la barre technique au terme de la Championnat d'Afrique des nations CAN-2026, organisé au Rwanda du 21 au 31 janvier dernier. La première échéance officielle des Verts est prévue l'été prochain, à savoir les Jeux méditerranéens prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre 2026, avant d'enchaîner avec le Championnat du monde, programmé en Allemagne

du 13 au 31 janvier 2027. Lors du tirage au sort du Mondial, prévu le 10 juin prochain à Munich, l'Algérie sera placée dans le chapeau 4, en compagnie du Qatar, du Koweït, du Japon, de l'Angola et de l'Uruguay, en plus de deux équipes invitées (wild cards). L'Algérie s'est qualifiée pour le Mondial, grâce à la quatrième place décrochée à la CAN-2026, rappelle-t-on. **Rachid**

FOOTBALL - COUPE DE LA CAF (FINALE ALLER)

Les rouge et noir gagnent et rêvent d'une 2e étoile

L'USM Alger a réalisé une bonne opération en finale aller de la Coupe de la Confédération après sa victoire sur le Zamalek (1-0) devant une assistance nombreuse. Une victoire étriquée et laborieuse arrachée dans les dernières minutes, grâce à un penalty concédé sur Mahrouz et transformé par Khaldi, mais précieuse qui mettra les camarades de Benbot dans de meilleures dispositions lors de la manche retour prévue le 16 mai au Caire (à 19h). La première période a été marquée par une prudence excessive, notamment des Egyptiens qui se sont contentés de

défendre tout en procédant par des contres. Ils ont eu d'ailleurs la première occasion dangereuse, signée l'Angolais Chico Banza dont le tir a été dévié en corner par le portier usmiste (6'). Certes, les Algérois ont eu la maîtrise du ballon, mais guère menaçants face à une équipe du Zamalek très bien organisée derrière. L'entraîneur du club, le Sénégalais Lamine N'Diaye, reconnaît lui-même que «la victoire n'était pas évidente et qu'il y avait beaucoup de déchets dans le jeu de la part de son équipe». Il a affirmé en conférence de presse après le match : «C'était loin

d'être notre meilleur match de la saison, mais je remercie les joueurs d'avoir joué avec les tripes jusqu'à la fin du match et ils ont été récompensés par un succès.» Le coach usmiste estime que son équipe a accompli la moitié du parcours et qu'elle ira en Egypte pour terminer le travail avec l'ambition de revenir avec le trophée. Les joueurs de l'USMA qui ont montré une grande maturité tactique lors des dernières sorties capitales, à l'image de la demi-finale retour contre Olympique Safi et la finale de la Coupe d'Algérie contre le CR Belouizdad. **Rachid**

CYCLISME SUR PISTE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026

Médaille d'argent pour Zine-Eddine Merabet en para-cyclisme

L'Algérien Zine-Eddine Merabet s'est finalement contenté d'une médaille d'argent dans l'épreuve de poursuite individuelle, aux Championnats d'Afrique 2026 de para-cyclisme sur piste actuellement en cours au Vélodrome d'Abuja (Nigeria), après sa défaite en finale contre l'Egyptien Islam Abou Zaid. Le deuxième et dernier représentant algérien dans ces épreuves de poursuite individuelle de para-cyclisme, Aymen Djaber, n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, mais il disputera "la petite finale pour le bronze", contre le Sud-africain Trut Reyaan. La sélection nationale (messieurs/dames) de cyclisme sur piste est à pied d'œuvre depuis vendredi au Nigeria, en prévision de ces Championnats d'Afrique 2026, prévus du 10 au 17 mai à Abuja. Outre Aymen Djaber et Zine-Eddine Merabet, l'Algérie a engagé treize autres cyclistes chez les valides (10 messieurs et 3 dames), sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi. Dans la catégorie Elite/messieurs, la Direction technique nationale a retenu Oussama Mimouni, Hamza Yacine, Nadjib Assel, Anes Riahi et Yacine Chalel, alors que Saâd Bouchelaghem, Abdallah Allal, Selmane Mansouri, Abdelkader Bouchelaghem et Ahmed Ilyès Gaguèche ont été engagés chez les jeunes. Pour ce qui est des dames, les couleures nationales seront représentées par Yasmine El Meddah, Malak Mechab et Sihem Bou-sebaâ, avec l'ambition de récolter un maximum de médailles, de différentes couleurs. **Rachid**

NATATION - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE INTERZONES (ORAN 2026)

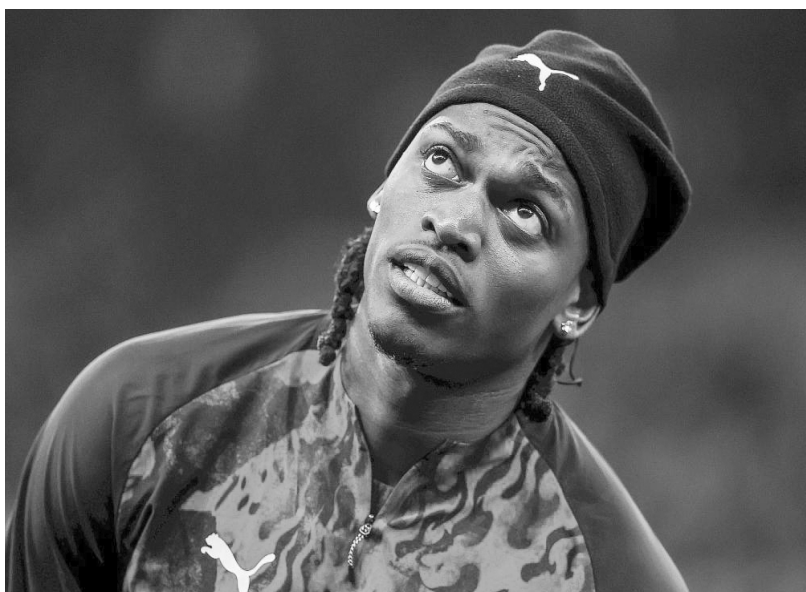
La sélection nord-africaine sacrée

Les nageurs et nageuses représentant la sélection nord-africaine ont remporté le titre de la première édition du Championnat d'Afrique de natation interzones, dont les épreuves se sont déroulées dimanche au centre nautique du complexe olympique "Miloud Hadefti" d'Oran. La sélection nord-africaine, composée de nageurs et nageuses d'Algérie, d'Egypte, de Libye et de Mauritanie, a décroché la première place avec un total de 22.110 points, devant la zone 2 (Ouest et Centre) avec 20.118 points, et la zone 4 (Afrique australe), qui complète le podium avec 20.077 points. Cette première édition du Championnat d'Afrique interzones a réuni des nageurs et nageuses issus des différentes zones géographiques du continent africain, réparties en quatre zones : Afrique du Nord, du Centre et Ouest, de l'Est et Sud. Par ailleurs, la 17e édition du Championnat d'Afrique Open de natation (dames et messieurs), clôturée samedi soir, a été remportée par l'Egypte avec 23 médailles (11 or, 6 argent et 6 bronze), devant l'Algérie avec 27 médailles (10 or, 8 argent et 9 bronze) et l'Afrique du Sud, qui complète le podium avec 32 médailles (9 or, 13 argent et 10 bronze). Chez les juniors, le titre est revenu à l'Afrique du Sud avec 52 médailles (25 or, 15 argent, 12 bronze), devant l'Egypte avec 39 médailles (15 or, 14 argent, 10 bronze) et l'Algérie, classée troisième avec 16 médailles (1 or, 4 argent et 11 bronze). Cette compétition, organisée sur six jours par Africa Aquatics, en collaboration avec la Fédération algérienne des sports aquatiques et sous l'égide du ministère des Sports, a réuni environ 450 nageurs et nageuses représentant une quarantaine de pays africains. A noter que la 18e édition du Championnat d'Afrique Open de natation se tiendra en décembre 2027 en Namibie. **Sanaa**



AC MILAN (ITALIE)

Rafael Leão ciblé par les sifflets de supporters



Dans un San Siro déjà en ébullition face à la nouvelle défaite de l'AC Milan contre l'Atalanta, Rafael Leão a une nouvelle fois cristallisé la frustration générale. Déjà contraint de débiter la rencontre en raison du forfait de Christian Pulisic, l'attaquant portugais n'a pas pesé sur le match,

enchaînant actions manquées, influence limitée et attitude jugée trop passive dans une soirée capitale pour la course à la Ligue des Champions. Au moment de sa sortie à la 58e minute, alors que Massimiliano Allegri procédait à un changement, l'ensemble de San Siro s'est retourné contre

lui. En effet, Leão a été copieusement sifflé par les supporters milanais, tandis que la Curva Sud avait déjà quitté le stade en signe de protestation. Touché, le Portugais a quitté la pelouse la tête basse, symbole d'un climat de rupture entre une partie du public et les cadres de l'effectif.

JUVENTUS (ITALIE)

Luciano Spalletti encense Dušan Vlahović

Après la victoire étonnante de la Juventus sur la pelouse de Lecce (0-1), Luciano Spalletti a livré une analyse lucide du contenu proposé par son équipe. Au micro de Sky Sport, l'entraîneur italien a pointé un match à deux visages, entre phases de domination et moments de relâchement : « on domine par moments, puis on relâche un peu

notre jeu. C'est comme des montagnes russes, et un match comme celui de ce soir ne peut pas se terminer sur un score de 1-0 ». Au-delà du contenu, Spalletti a surtout insisté sur les limites de son effectif et sur l'importance de Dušan Vlahović dans le projet turinois. « Vlahović nous a cruellement manqué, il n'y a pas d'attaquant avec

de telles caractéristiques », a-t-il reconnu, avant d'évoquer un groupe largement amené à rester en place : « beaucoup de joueurs resteront, on ne peut pas en changer beaucoup. » Une manière pour le technicien de souligner à la fois la stabilité recherchée par la Juventus et la difficulté à compenser certaines absences majeures.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

Liverpool inaugure un mémorial en hommage à Diogo Jota

Alors que Liverpool a été profondément marqué l'été dernier par le décès tragique de Diogo Jota et de son frère dans un accident de voiture, le club de Premier League continue de faire vivre leur mémoire. Dans un contexte encore

très chargé émotionnellement en Angleterre, les Reds ont annoncé ce lundi la mise en place d'un mémorial permanent en hommage à leur ancien joueur et à son frère, afin d'honorer durablement leur souvenir au sein du club et auprès

des supporters. « Le Liverpool FC a dévoilé aujourd'hui les images du nouveau mémorial permanent d'Anfield en hommage à Diogo Jota et à son frère André Silva, suite à leur décès tragique en juillet dernier », indiquent les Reds sur X.

REAL MADRID (ESPAGNE)

La nouvelle story cash de Kylian Mbappé

Kylian Mbappé (27 ans) a manqué le Clasico dimanche face au Barça. Mais la presse espagnole, elle, ne l'a pas loupée. Le Français est pointé du doigt pour son attitude ces derniers temps. Son voyage en Italie avec Ester Exposito ou ses éclats de rire en sortant de l'entraînement après l'altercation entre Tchouameni et Valverde font parler. Dimanche, c'est son message (Hala Madrid) publié sur Instagram pendant que son équipe perdait 2 à 0 qui a fait jaser. En Espagne, certains parlent de maladresse. D'autres sont plus durs et flinguent l'attaquant pour son comportement scandaleux. Loin de tout cela, KM10 a publié une nouvelle story ce lundi sur Instagram. On le voit de nouveau le sourire aux lèvres dans une salle de musculation de Valdebebas. Il a ajouté un emoji qui fait de la musculation et un autre avec bras musclé. Une façon de répondre à ceux qui le critiquent pour son forfait d'hier à la suite d'une gêne aux ischio-jambiers et de montrer qu'il continue de travailler en cette fin de saison. Il reste à savoir si cela sera suffisant pour jouer face à Oviedo le 14 mai.

FOOTBALL (FRANCE)

La petite pique de Rennes sur Antoine Kombouaré

Il y a quelques semaines, une scène entre Antoine Kombouaré et un journaliste avait fait le tour des réseaux sociaux après une conférence de presse tendue à la suite d'une défaite du Paris FC face au LOSC (0-1). Agacé d'être tutoyé en salle de presse, l'entraîneur avait sèchement recadré son interlocuteur en rappelant les règles de respect dans l'échange, une séquence rapidement devenue virale et largement commentée. Ce dimanche, après la victoire de Rennes face au Paris FC (2-1), le club breton a d'ailleurs ironisé sur cet épisode en publiant un message sur X, saluant son succès tout en glissant une pique assumée : « belle victoire, maintenant on va aller en conférence de presse vouvoyer Coach Kombouaré ». Une sortie moqueuse qui relance, sur un ton léger, un épisode déjà très relayé autour du technicien kanak et de son rapport aux médias.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRANCE)

Geronimo Rulli lâche ses vérités après la mise au vert

Grâce à une réalisation de Mason Greenwood et une bonne performance de Geronimo Rulli, l'Olympique de Marseille a assuré l'essentiel contre Le Havre (0-1) pour le compte de la 33e journée de Ligue 1. Présent en zone mixte après la rencontre, le dernier rempart marseillais a tenu à mettre les choses au clair, notamment après les critiques adressées à son entraîneur, Habib Beye. « Je préfère ne pas parler beaucoup avant de finir la saison, mais c'était très compliqué. On a des familles, des enfants, des femmes qu'on ne voit pas. On a fait un bon travail cette semaine avec le staff, on a beaucoup souffert. Ça fait plaisir de voir le match qu'on a fait », a tout d'abord lancé l'Argentin. Et d'ajouter : « aujourd'hui (dimanche, ndlr), le plus important, c'était la victoire. Peu importe la manière, il fallait gagner. Je voudrais aussi féliciter les jeunes parce qu'on a terminé le match avec plusieurs joueurs qui avaient très peu d'expérience. Ils nous ont beaucoup aidés pendant la semaine. Je pense qu'on a gagné ce match avant même aujourd'hui. Mais on a encore un gros match à préparer. Ça reste une petite finale pour nous. Ce sera très compliqué. On doit refaire les mêmes choses que cette semaine. On a très bien travaillé et il faudra lutter comme aujourd'hui ». Pour rappel, l'OM défilera Rennes lors de l'ultime journée.

Auto-Moto



Un tout nouveau Jeep Compass arrive bientôt !



Le Jeep Compass ne reçoit pas beaucoup de respect. Il s'agit d'un véhicule d'entrée de gamme qui comble le vide entre le Renegade bien-aimé et le Cherokee compétent. Il est basé sur l'ancienne technologie FCA, mais il est toujours compétitif et constitue un bon produit pour les ventes de Jeep, car ils en ont vendu près de 112 000. Ce n'est pas trop mal. Actuellement, le Jeep Compass est compétitif avec l'exceptionnel Bronco Sport de Ford. Ils sont tous deux conçus pour les déplacements, mais ont la capacité de devenir des véhicules tout-terrain performants

sur des terrains tout-terrain meubles. Le moteur turbocompressé de 200 chevaux actuellement offert dans le Compass augmente ses performances et l'aide à rester compétitif. Même les incitations de Jeep sur les modèles actuels semblent augmenter. Jeep a récemment publié le croquis ci-dessus du Jeep Compass 2027, et c'est un indice alléchant de ce à quoi nous devrions nous attendre. D'emblée, les lignes sont fortes, voire masculines. Il me rappelle un ancien concept de Jeep Cherokee, mais en plus petit. En parlant de taille, il semble qu'ils ba-

seront le prochain Jeep Compass sur la plate-forme STLA Medium. Ainsi, quoi qu'il arrive, nous allons voir une Jeep Compass plus grande. La puissance devrait provenir de trois options différentes : un groupe motopropulseur à essence, hybride et entièrement électrique. Il y a fort à parier que Stellantis proposera une transmission intégrale (AWD) ou un type de système 4x4 pour accompagner chaque option de groupe motopropulseur. L'une des nombreuses questions est de savoir si l'hybride est réellement un hybride rechargeable (PHEV).

Lucid Air devrait être la remplaçante de Tesla Model S



La réputation publique de Tesla a chuté depuis que le PDG Elon Musk a propulsé financièrement le président Donald Trump à un second mandat l'année dernière. Avant même que le squatter milliardaire de la Maison-Blanche ne commence à démanteler sans discernement le gouvernement fédéral, les propriétaires de Tesla ont commencé à vendre leurs voitures contre d'autres véhicules électriques en guise de protestation. Les conducteurs de Model S qui souhaitent abandonner leur berline devraient envisager sa remplaçante naturelle : la Lucid Air Touring. À l'instar de Tesla, Lucid Motors est une start-up de véhicules électriques fondée en Californie dans les années 2000. Le constructeur a dévoilé sa première voiture, l'Air, sous forme de concept en 2016, mais la production n'a commencé qu'en 2021. La berline de luxe de Lucid a peut-être été lancée des années après la Model S, mais c'est l'homologue de Tesla à tous points de vue. Les deux sont des berlines de luxe électriques à quatre portes avec des configurations à deux moteurs, des intérieurs spacieux, de longues autonomie et des tonnes de fonctionnalités technologiques. Si l'on fait abstraction des incitations fiscales fédérales qui pourraient disparaître d'un jour à l'autre, les deux voitures sont presque à prix égal si l'on compare la Model S de base avec la version Touring de niveau intermédiaire de l'Air.

Renault va délocaliser une voiture électrique

La rumeur de l'année dernière disait donc vrai : il semblerait bel et bien que Renault ait choisi l'Espagne comme nouveau "pôle" de fabrication de voitures électriques. Il s'agira notamment des segments les plus rentables, avec un dérivé à batteries du Rafale, qui bénéficiera en outre d'une inédite mouture à prolongateur d'autonomie. Le Scénic, actuellement produit en France, deviendrait également espagnol, accentuant au passage l'hémorragie des délocalisations. La réindustrialisation tant vantée par l'exécutif depuis la sortie du Covid n'a pas franchement lieu. Du côté des PME et de l'industrie, c'est plutôt l'hécatombe avec des faillites en pagaille qui n'augurent rien de bon sur l'avenir industriel de ce pays. L'an dernier, plus de 68 000 faillites ont été enregistrées dans ce secteur en France et 2026 pourrait battre un nouveau record. Et l'automobile n'arrange pas les choses : en dehors du secteur des véhicules utilitaires qui reste porteur pour la France, la production automobile directe est en berne. Pourtant, certains constructeurs comme Renault avaient fait du "Made in France" un de leurs arguments majeurs.

Les nouvelles motos les plus cool de Honda



C'est officiel : les meilleurs fruits défendus de Honda sont arrivés aux États-Unis. Après un rapport le mois dernier indiquant que la CB750 Hornet, la Cb1000 Hornet SP et la NT1100 se rendraient sur nos côtes,

Honda a confirmé cette semaine que nous verrons les trois motos au printemps prochain. Plus que cela, cependant, la société a annoncé combien ils coûteront, et c'est moins que ce à quoi vous auriez pu vous atten-

dre. Moins que la concurrence, même. Le CB750 Hornet coûte 7 999 \$, tandis que le CB1000 Hornet SP coûte 10 999 \$. Comparons-les à leurs concurrents les plus proches. La Hornet 750 se mesure au reste du segment très apprécié des voitures nues de poids moyen : la MT-07 de Yamaha (8 599 \$), les GSX-8S (8 849 \$) et SV650 de Suzuki (7 399 \$), la Tuono 660 d'Aprilia (10 499 \$), la Trident 660 de Triumph (8 595 \$), la Z650 de Kawasaki (7 749 \$) et la KTM 790 Duke (9 499 \$). Parmi ceux-ci, seuls le SV650 et le Z650 ont sous-estimé le PDSF du Hornet, et ces deux motos produisent beaucoup moins de puissance que le reste du peloton. Si l'on s'en tient à la foule d'environ 80 chevaux, le Hornet est de loin le moins cher. Le CB1000 Hornet est un peu plus compliqué, mais reste une bonne affaire.

Ministères



PREMIER MINISTRE
Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40 / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83 / Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47 / Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Déplacements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

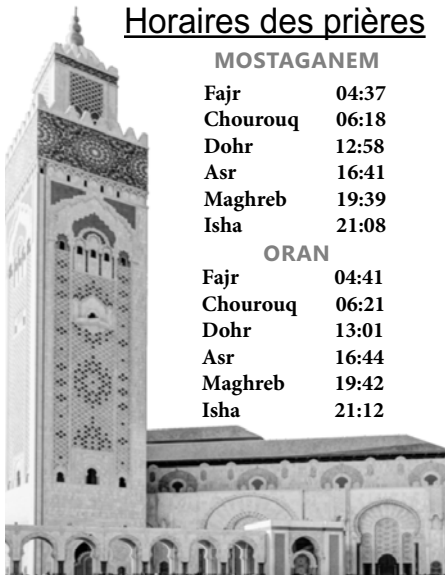
Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	04:37
Chourouq	06:18
Dohr	12:58
Asr	16:41
Maghreb	19:39
Isha	21:08

ORAN

Fajr	04:41
Chourouq	06:21
Dohr	13:01
Asr	16:44
Maghreb	19:42
Isha	21:12



Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha) - ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TĒMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TĒMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
18°C Ressenti : 18°C	21°C Ressenti : 21°C	19°C Ressenti : 19°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Partiellement nuageux
3 km / h Sud	19 km / h Nord	17 km / h Nord
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 69%	Humidité : 69%	Humidité : 67%
Pression : 1016 hPa	Pression : 1015 hPa	Pression : 1014 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
18°C Ressenti : 18°C	21°C Ressenti : 21°C	19°C Ressenti : 19°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Partiellement nuageux
3 km / h Sud	19 km / h Nord	17 km / h Nord
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 69%	Humidité : 69%	Humidité : 67%
Pression : 1016 hPa	Pression : 1015 hPa	Pression : 1014 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

UNION EUROPÉENNE :

Des sanctions contre des organisations israéliennes pro-colonisation

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot a annoncé lundi que l'Union européenne avait adopté des sanctions visant des organisations israéliennes accusées de soutenir la colonisation « extrémiste et violente » en Cisjordanie occupée, ainsi que leurs dirigeants, tout en sanctionnant également des responsables du Hamas. « L'Union européenne sanctionne aujourd'hui les principales organisations israéliennes coupables de soutenir la colonisation extrémiste et violente de la Cisjordanie, ainsi que leurs dirigeants », a déclaré le chef de la diplomatie française sur la plateforme américaine X, qualifiant ces actes de « gravissimes et intolérables » et appelant à leur cessation « sans délais ». *Anadolu Ajansi*

ROYAUME-UNI

Un documentaire sur Gaza refusé par la BBC remporte un BAFTA

Le documentaire « Gaza: Doctors Under Attack », consacré aux attaques israéliennes contre les hôpitaux de Gaza et au sort des personnels de santé palestiniens, a remporté le prix du meilleur programme d'actualité lors des BAFTA TV Awards au Royaume-Uni. Initialement commandé et financé par la BBC, le film avait finalement été retiré de la programmation par le diffuseur public britannique avant d'être diffusé l'an dernier par la chaîne Channel 4. Lors de la cérémonie de remise des prix, les producteurs du documentaire ont dénoncé une forme de « censure » de la part de la BBC. En recevant le prix, la journaliste et présentatrice Ramita Navai a rappelé que l'enquête avait été financée par la BBC mais jamais diffusée par celle-ci. « Nous n'avons pas accepté d'être réduits au silence ni censurés. Nous remercions Channel 4 d'avoir diffusé ce film », a-t-elle déclaré. Navai a également affirmé que plus de 1 700 médecins et personnels de santé palestiniens avaient été tués à Gaza et que plus de 400 autres avaient été arrêtés, dédiant le prix aux soignants palestiniens détenus dans des prisons israéliennes. *Anadolu Ajansi*

PRÉSIDENT UKRAINIEN :

«L'Ukraine a poussé Poutine vers une rencontre»

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré que l'Ukraine avait « un peu poussé » son homologue russe Vladimir Poutine vers une éventuelle rencontre, ajoutant que le format des discussions restait encore à définir. « Maintenant, Poutine lui-même dit qu'il est enfin prêt à de véritables rencontres. Nous l'avons un peu poussé dans cette direction, et nous sommes prêts depuis longtemps à de telles réunions. Il faut désormais trouver un format », a indiqué Zelensky, cité par les services de la présidence ukrainienne. « Cette guerre doit prendre fin et des garanties de sécurité fiables doivent être assurées », a-t-il ajouté. Ces déclarations interviennent après que Vladimir Poutine a affirmé samedi être prêt à rencontrer Zelensky dans un pays tiers afin de finaliser un accord de paix mettant fin à la guerre en cours depuis quatre ans. *Anadolu Ajansi*



KENYA

Depuis Nairobi, Macron acte la fin de la "Françafrique"

Le président français Emmanuel Macron a affirmé à Nairobi au Kenya que « l'ère » durant laquelle la France était perçue comme une puissance influençant directement les équilibres politiques en Afrique francophone était « révolue », défendant une relation fondée sur la « souveraineté » des États africains et un « partenariat équilibré ».

Par Anadolu Ajansi

Intervenant lors du sommet « Africa Forward » organisé dans la capitale kényane, Macron a déclaré ne plus vouloir que la France considère l'Afrique comme « une arrière-cour » où les entreprises françaises bénéficieraient de contrats garantis ou où Paris serait vu comme une puissance « à faire ou défaire des gouvernements ». « C'est fini. Depuis 2017, cette époque est terminée », a-t-il affirmé, en référence à son arrivée à l'Élysée et à la réorientation de la politique française sur le continent africain. Le chef de l'État français est également revenu sur la rupture entre Paris et les autorités maliennes issues des coups d'État militaires de 2020 et 2021. « Il y a un coup d'État au Mali, vous ne voulez plus de la France parce que vous ne voulez plus lutter contre le terrorisme ? Nous partons », a déclaré Macron, ajoutant : « Comme on dit en bon français, sans rancune. » Le président français a toutefois estimé que « les événements actuels montrent que ce n'était probablement pas la meilleure décision que les putschistes maliens avaient prise pour leur pays ». Il a également rendu hommage aux soldats français morts au Mali entre 2013 et 2020 dans le cadre des opérations militaires menées contre les groupes armés jihadistes dans la région sahélienne. Les déclarations d'Emmanuel Macron interviennent dans un

contexte de recul de l'influence française en Afrique de l'Ouest et au Sahel, marqué ces dernières années par une série de coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que par le retrait progressif des forces françaises de plusieurs pays de la région. Depuis plusieurs années, Paris affirme vouloir transformer sa relation avec les pays africains, notamment en réduisant sa présence militaire permanente, en privilégiant des partenariats économiques présentés comme plus équilibrés et en mettant davantage l'accent sur les projets culturels, éducatifs et entrepreneuriaux. Cette évolution intervient également dans un contexte de concurrence accrue entre puissances étrangères sur le continent africain, notamment avec la montée en puissance de la Chine, de la Russie, de la Turquie ou encore des pays du Golfe dans les domaines économique, sécuritaire et diplomatique. Au Mali, les autorités militaires au pouvoir ont progressivement rompu leur coopération sécuritaire avec la France après l'arrivée au pouvoir du colonel Assimi Goïta, poussant Paris à mettre fin à l'opération Barkhane en 2022 et à retirer ses troupes du pays. Depuis, Bamako a renforcé sa coopération sécuritaire avec la Russie, tandis que les relations diplomatiques entre les deux pays restent particulièrement tendues.